



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

travaillons pour Faim Zéro

TRANSFORMER L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE POUR RÉALISER LES ODD

20 actions
interconnectées pour
orienter les décideurs

Les présentes orientations s'adressent principalement aux décideurs qui sont responsables de l'intégration des objectifs et des cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les politiques et les programmes nationaux. Elles seront utiles pour les acteurs publics et privés, y compris les investisseurs, les chercheurs et les experts techniques, qui œuvrent dans le domaine très vaste de l'alimentation et de l'agriculture, et du développement rural. Venant compléter la vision commune de la FAO pour une alimentation et une agriculture durables et ses cinq principes, la présente publication propose 20 actions concrètes et interdépendantes dans le but de transformer l'alimentation et l'agriculture et de favoriser la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

TRANSFORMER L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE POUR RÉALISER LES ODD

**20 actions
interconnectées pour
orienter les décideurs**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2018

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-130673-4

© FAO, 2018

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Sommaire

Sommaire	3		
Résumé	4		
L'intégration de l'alimentation et de l'agriculture durables	6		
Une vision pour une alimentation et une agriculture durables	8		
5 principes, 20 actions	9		
Cartographie des actions vis-à-vis des ODD	12		
Les 20 actions	14		
1. Faciliter l'accès aux ressources productives, au financement et aux services	16		
2. Améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés	18		
3. Encourager la diversification de la production et des revenus	21		
4. Renforcer les connaissances des producteurs et développer leurs capacités	24		
5. Améliorer la santé des sols et les restaurer	27		
6. Protéger l'eau et gérer la pénurie	29		
7. Conserver la biodiversité	31		
8. Réduire les pertes, encourager la réutilisation et le recyclage, et promouvoir une consommation durable	34		
9. Autonomiser les populations et lutter contre les inégalités	36		
10. Promouvoir la sécurité foncière	38		
11. Utiliser les outils de protection sociale pour améliorer la productivité et les revenus	41		
12. Améliorer la nutrition et promouvoir des régimes alimentaires équilibrés	43		
13. Prévenir les chocs et se protéger de leurs effets: accroître la résilience	45		
14. Se préparer aux chocs et y réagir	47		
15. Lutter contre les changements climatiques et s'y adapter	49		
16. Renforcer la résilience des écosystèmes	51		
17. Améliorer le dialogue et la coordination en matière de politiques	53		
18. Renforcer les systèmes d'innovation	56		
19. Adapter et améliorer les investissements et les financements	58		
20. Créer un environnement plus favorable et réformer le cadre institutionnel	61		
Suivi des progrès	64		
Outils d'appui aux politiques	68		
Contributions des 20 actions aux cibles des ODD	71		

Résumé

L'alimentation et l'agriculture se trouvent aujourd'hui à un moment charnière de leur histoire. Rétrospectivement, des améliorations majeures de la productivité agricole ont été constatées au cours des dernières décennies pour satisfaire la demande alimentaire d'une population mondiale en plein essor. Toutefois, ces progrès ont souvent eu des bémols sur le plan social et environnemental, à savoir: le manque d'eau, la dégradation des sols, le stress sur les écosystèmes, la perte de biodiversité, la diminution des stocks halieutiques et du couvert forestier, ainsi que des niveaux élevés d'émissions de gaz à effet de serre. Le potentiel productif de notre base de ressources naturelles a été altéré en de nombreux points du globe, compromettant la prospérité future de la planète.

Aujourd'hui, 815 millions de personnes ont faim et une personne sur trois souffre de malnutrition, ce qui illustre bien à quel point notre système alimentaire est déséquilibré. La migration de détresse se situe à un niveau sans précédent depuis plus de 70 ans, alors que la cohésion sociale

et les traditions culturelles des populations rurales sont menacées par une combinaison de facteurs: un accès limité à la terre et aux ressources, assorti d'un nombre croissant de crises, de conflits et de catastrophes naturelles, qui sont pour beaucoup la conséquence des changements climatiques.

En ce qui concerne l'avenir, la voie à suivre pour parvenir à une prospérité inclusive est clairement tracée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Afin de surmonter les défis complexes auxquels le monde est confronté, il est nécessaire d'entreprendre une action transformatrice, en adoptant les principes de durabilité et en s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté et de la faim pour ne faire aucun laissé-pour-compte.

En tant que liens primordiaux entre l'homme et la planète, l'alimentation et l'agriculture peuvent contribuer à la réalisation de nombreux ODD. Bien nourris, les enfants peuvent apprendre, la population peut mener une vie saine et productive et les sociétés peuvent prospérer. En cultivant nos terres avec soin et en mettant en place une agriculture durable, les générations

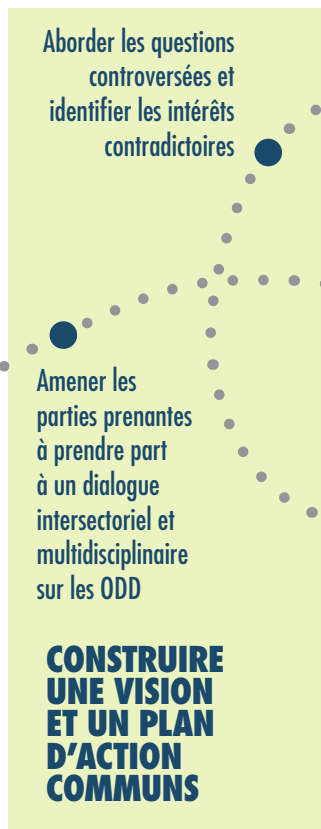
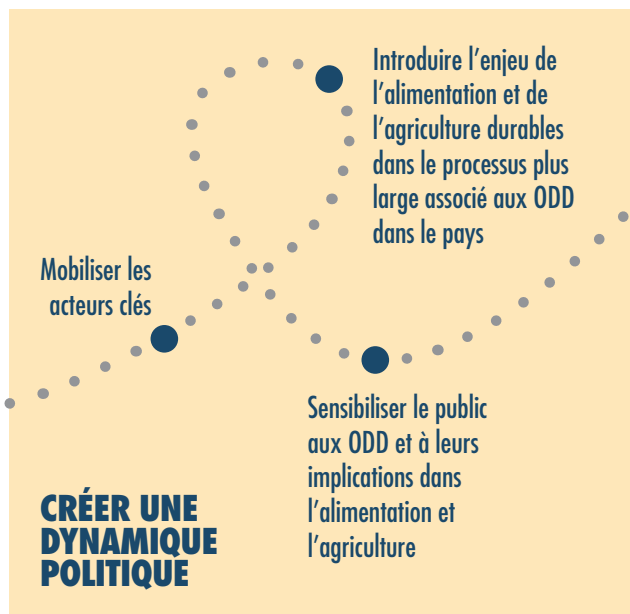
actuelles et futures seront en mesure de nourrir une population croissante. Le secteur de l'agriculture, qui comprend les cultures, l'élevage, l'aquaculture, la pêche et les forêts, est le plus grand employeur du monde. Il s'agit du secteur économique le plus important dans de nombreux pays et il représente la principale source de nourriture et de revenus pour les plus démunis. **L'alimentation et l'agriculture durables ont un potentiel considérable pour revitaliser le paysage rural, assurer la croissance des pays de manière inclusive et susciter des changements positifs dans le cadre du Programme 2030.**

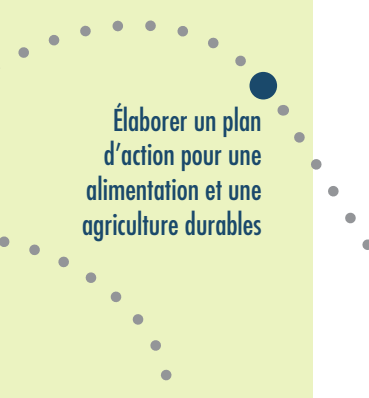
Rédigé à l'intention des décideurs politiques et des acteurs du développement à l'échelle nationale, ce guide présente une série d'actions à suivre pour accélérer la

transformation vers une alimentation et une agriculture durables. Ces orientations reposent sur des données probantes, ainsi que sur l'expérience, l'expertise technique et les connaissances collectives acquises au sein de la FAO. **Elles s'inscrivent dans la vision de développement durable du Programme 2030, selon laquelle l'alimentation et l'agriculture, les moyens d'existence des populations et la gestion des ressources naturelles sont abordés non pas séparément mais comme un tout;** dans la perspective d'un avenir où l'accent est mis non seulement sur l'objectif final mais aussi sur les moyens employés pour l'atteindre; et dans un cadre où les acteurs publics et privés participent à la légitimation des solutions de développement, s'engagent à leur donner forme et œuvrent à leur réalisation.

L'intégration de l'alimentation et de l'agriculture durables

L'intégration de l'alimentation et de l'agriculture durables dans les stratégies et les plans d'action nationaux de développement nécessite la mise en place d'un processus et d'une structure institutionnelle opérationnelle. Bien que non conçu pour être appliqué à la lettre, le parcours ci-dessous sert d'orientation aux décideurs quant à la marche à suivre pour mettre en œuvre les ODD. Il complète le processus énoncé dans le guide de référence du Groupe des Nations Unies pour le développement sur l'intégration du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui offre une approche commune pour mettre en œuvre les ODD dans chaque pays.





Élaborer un plan
d'action pour une
alimentation et une
agriculture durables



Construire une
vision commune
sur l'alimentation
et l'agriculture
durables

Modifier les
cadres budgétaires
et mobiliser des
fonds pour la mise
en œuvre

Renforcer les
capacités et prendre
des mesures à tous
les niveaux

Mobiliser le secteur
privé et la société
civile, et renforcer
les partenariats

Renforcer les capacités
statistiques en ce qui
concerne les données
relatives aux ODD et
à l'alimentation et
l'agriculture durables

Intégrer les ODD
dans les politiques,
les programmes et
les plans d'action

**TRADUIRE
CETTE VISION
EN UN
PROGRAMME
D'ACTION POUR
ACCELERER LE
CHANGEMENT**

Une vision pour une alimentation et une agriculture durables

Un monde dans lequel la nourriture est équilibrée et accessible à tous, et dans lequel les ressources naturelles sont gérées de manière à préserver les fonctions des écosystèmes et leur aptitude à répondre aux besoins actuels et futurs. Dans cette vision, les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, forestiers et autres habitants des zones rurales ont la possibilité de participer activement au développement économique et d'en profiter, et bénéficient de conditions d'emploi et de travail décentes, au sein d'un système de prix équitables. Elle permet aux femmes, aux hommes et aux communautés des zones rurales de bénéficier de la sécurité alimentaire, de conserver la maîtrise de leurs moyens d'existence et d'accéder de façon équitable aux ressources, tout en les exploitant avec efficacité.

Étayant les travaux de la FAO pour promouvoir la durabilité dans les systèmes de production, cette vision commune a été traduite en une approche qui peut soutenir et accélérer la transition vers des systèmes d'alimentation et d'agriculture plus durables. L'approche est basée sur cinq principes qui associent de façon équilibrée les dimensions

sociale, économique et environnementale de la durabilité et forment une base pour l'élaboration de politiques, de stratégies, de réglementations et d'incitations adaptées.

CINQ PRINCIPES CLÉS

- 1** Accroître la productivité, l'emploi et la valeur ajoutée dans les systèmes alimentaires 
- 2** Protéger et valoriser les ressources naturelles 
- 3** Améliorer les moyens d'existence et favoriser une croissance économique inclusive 
- 4** Renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes 
- 5** Adapter la gouvernance aux nouveaux défis 

5 principes, 20 actions

A ligné sur les cinq principes de la FAO en matière d'alimentation et d'agriculture durables, le présent guide décrit 20 actions, chacune décrivant des approches, des mesures pratiques, des politiques et des outils qui relient entre eux plusieurs ODD, tiennent compte des trois piliers du développement durable (à savoir la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement) et impliquent une participation et des partenariats entre différents acteurs. Ces actions, qui relèvent d'un contexte donné mais sont universellement applicables, sont conçues pour aider les pays à sélectionner et hiérarchiser les ressources afin d'accélérer les progrès. Elles identifient les synergies sectorielles susceptibles de conduire à la réalisation des objectifs nationaux et à l'obtention de résultats par rapport à plusieurs objectifs et cibles du Programme 2030. **Ces 20 actions offrent aux pays un fil conducteur qui relie les nombreux secteurs liés à l'agriculture et au développement rural avec un programme de développement national plus large,**

englobant l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois, la croissance nationale, la régénération urbaine et la richesse en ressources naturelles.

D'après les prévisions, 10 milliards de personnes vivront sur la Terre en 2050. Pour nourrir cette population, il faut non seulement s'efforcer de produire plus avec moins, mais aussi de mettre l'accent, à part égale, sur la qualité et la diversité, en établissant un lien entre productivité et durabilité et en répondant aux besoins de la population.

Pour assurer la durabilité de l'alimentation et de l'agriculture, il est absolument essentiel d'instaurer un environnement politique favorable et d'inciter les ministères compétents à changer leur façon de travailler pour qu'ils coordonnent leurs politiques à tous les niveaux de l'administration.

La transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires plus durables exige des mesures qui favorisent la création d'alliances politiques et de coalitions avec des acteurs autres que ceux de l'alimentation et de l'agriculture.

Dans la lignée de l'appel à la transformation lancé par le Programme 2030, bon nombre des approches présentées dans ce guide recourent à plusieurs secteurs et dépendent de la collaboration du gouvernement et du dialogue avec les parties prenantes. Elles exigent des décideurs politiques qu'ils reconnaissent la nécessité de gérer des compromis et qu'ils prennent des mesures concrètes pour mieux coordonner les objectifs multiples et les structures d'incitation. Elles encouragent à la fois des cadres juridiques qui reconnaissent et garantissent les droits d'accès des petits exploitants et des communautés locales, et des politiques favorables au secteur privé afin de l'inciter à s'engager dans des activités commerciales durables. Des mécanismes multipartites et de nouvelles structures de gouvernance participative renforceront l'appropriation des politiques tout en aidant à mobiliser les capacités, l'information, les technologies et l'accès aux ressources financières et de production. Plus qu'une simple source de financement, les partenariats avec le secteur privé peuvent être un gage

de développement technologique, de transfert de connaissances et d'innovation, de création d'emplois et d'autres sources de revenus.

Pour progresser, il est essentiel de valoriser le potentiel du secteur privé.

L'engagement avec les entrepreneurs et l'exploitation du savoir-faire du secteur privé, notamment des organisations de producteurs agricoles, des coopératives, des petites et moyennes entreprises ainsi que des sociétés multinationales, est une condition préalable à la mise en œuvre du Programme 2030.

L'établissement de plateformes nationales de mise en œuvre des ODD, visant à élaborer des programmes et des politiques plus intégrés, à mieux articuler les différents objectifs et cibles du Programme, à faire le suivi des progrès accomplis et à identifier et surmonter les obstacles au changement sera crucial pour permettre une véritable transformation, montrant ainsi la voie à suivre pour une alimentation et une agriculture durables afin d'aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement.



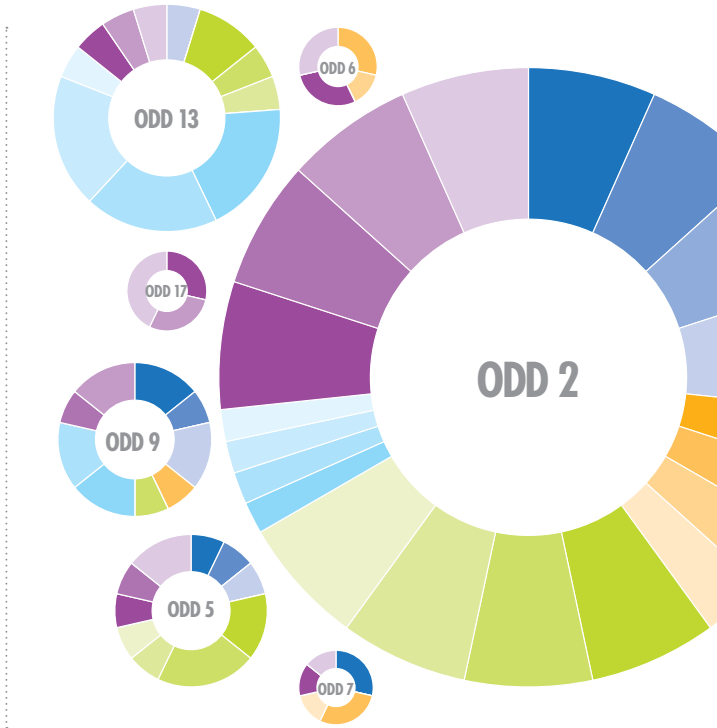
En se concentrant sur le renforcement des moyens d'existence des plus pauvres, l'amélioration des liens entre les zones rurales et urbaines, et l'autonomisation des populations rurales pour en faire des agents majeurs de changement, il est possible de jeter les bases nécessaires pour ne faire aucun laissé-pour-compte. Ce guide met en avant les trois milliards de personnes qui vivent et travaillent dans les campagnes, qui produisent la grande majorité des aliments que le monde consomme et qui sont les plus vulnérables à la sécheresse, aux inondations, aux tremblements de terre, aux conflits, aux épidémies et aux fluctuations des marchés.

Les investissements en faveur des petits exploitants agricoles, des pêcheurs et des forestiers, des femmes et des jeunes vivant en milieu rural, des éleveurs, des peuples autochtones et des populations vulnérables sont susceptibles de produire des retombées durables sur l'économie des pays en développement, transformant les producteurs de denrées alimentaires en entrepreneurs et en gardiens de l'environnement.

Cartographie des actions vis-à-vis des ODD

ODD

- ODD 1: Pas de pauvreté
- ODD 2: Faim zéro
- ODD 3: Bonne santé et bien-être
- ODD 4: Éducation de bonne qualité
- ODD 5: Égalité entre les sexes
- ODD 6: Eau propre et assainissement
- ODD 7: Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 8: Travail décent et croissance économique
- ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 10: Inégalités réduites
- ODD 11: Villes et communautés durables
- ODD 12: Consommation et production responsables
- ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique
- ODD 14: Vie aquatique
- ODD 15: Vie terrestre
- ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces
- ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs



ACTIONS

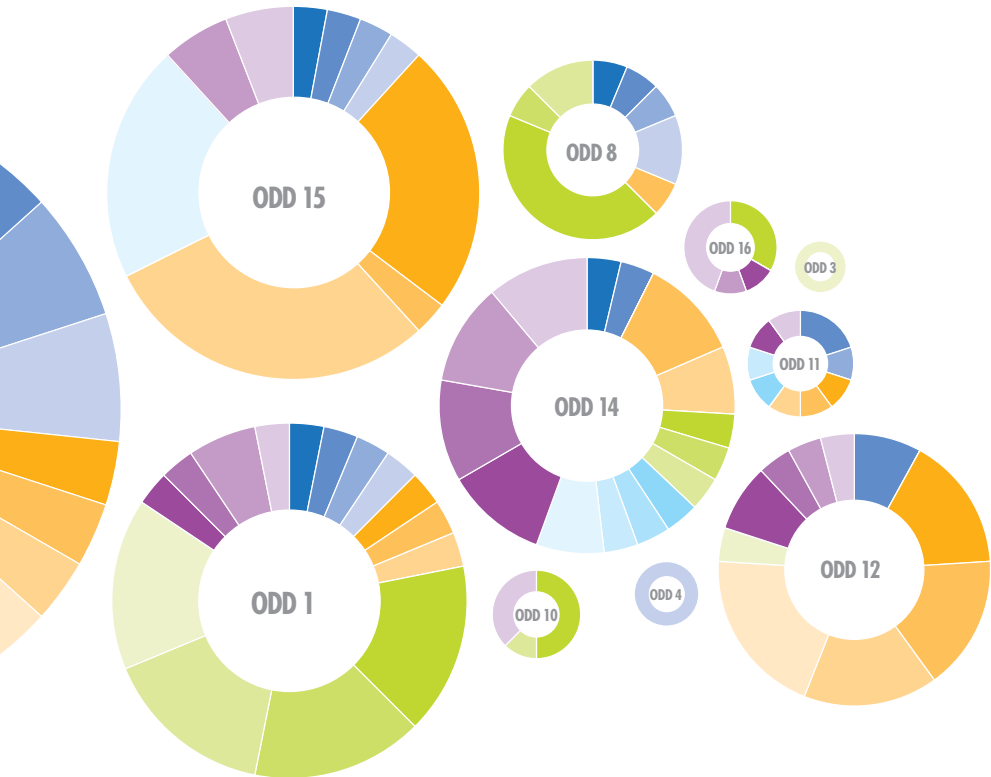
- 1** Faciliter l'accès aux ressources productives, au financement et aux services
- 2** Connecter les petits exploitants aux marchés
- 3** Encourager la diversification de la production et des revenus
- 4** Renforcer les connaissances des producteurs et développer leurs capacités

Principe 1

- 5** Améliorer la santé des sols et les restaurer
- 6** Protéger l'eau et gérer la pénurie
- 7** Conserver de la biodiversité et protéger les fonctions des écosystèmes
- 8** Réduire les pertes, encourager la réutilisation et le recyclage, et promouvoir une consommation durable

Principe 2

Les 20 actions interconnectées ont une incidence sur les 17 ODD à des degrés divers



- 9** Autonomiser les populations et lutter contre les inégalités
- 10** Promouvoir la sécurité foncière
- 11** Utiliser les outils de protection sociale pour améliorer la productivité et les revenus
- 12** Améliorer la nutrition et promouvoir des régimes alimentaires équilibrés

Principe 3

- 13** Prévenir les chocs et se protéger de leurs effets: accroître la résilience
- 14** Se préparer aux chocs et y réagir
- 15** Lutter contre les changements climatiques et s'y adapter
- 16** Renforcer la résilience des écosystèmes

Principe 4

- 17** Améliorer le dialogue et la coordination en matière de politiques
- 18** Renforcer les systèmes d'innovation
- 19** Adapter et améliorer les investissements et les financements
- 20** Créer un environnement plus favorable et réformer le cadre institutionnel

Principe 5

Les 20 actions

Intégrées et interdépendantes, ces 20 actions mettent en relation les nombreuses facettes de l'agriculture et du développement rural avec le programme de développement global d'un pays donné, jetant ainsi les bases de sociétés résilientes et durables.

1. Faciliter l'accès aux ressources productives, au financement et aux services
2. Améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés
3. Encourager la diversification de la production et des revenus
4. Renforcer les connaissances des producteurs et développer leurs capacités
5. Améliorer la santé des sols et les restaurer
6. Protéger l'eau et gérer la pénurie
7. Conserver la biodiversité
8. Réduire les pertes, encourager la réutilisation et le recyclage, et promouvoir une consommation durable
9. Autonomiser les populations et lutter contre les inégalités
10. Promouvoir la sécurité foncière
11. Utiliser les outils de protection sociale pour améliorer la productivité et les revenus
12. Améliorer la nutrition et promouvoir des régimes alimentaires équilibrés
13. Prévenir les chocs et se protéger de leurs effets: accroître la résilience
14. Se préparer aux chocs et y réagir
15. Lutter contre les changements climatiques et s'y adapter
16. Renforcer la résilience des écosystèmes
17. Améliorer le dialogue et la coordination en matière de politiques
18. Renforcer les systèmes d'innovation
19. Adapter et améliorer les investissements et les financements
20. Créer un environnement plus favorable et réformer le cadre institutionnel

1 Faciliter l'accès aux ressources productives, au financement et aux services

CONTRIBUE AUX ODD:

1 2 5 7 8 9 14 15



REPRÉSENTANT QUELQUE 500 MILLIONS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES, SOIT 88 POUR CENT DES 570 MILLIONS D'EXPLOITATIONS RECENSÉES DANS LE MONDE, L'AGRICULTURE FAMILIALE GÈNÈRE ENVIRON 80 POUR CENT DE L'ALIMENTATION DE LA PLANÈTE.

L'amélioration de la productivité est essentielle pour transformer les moyens d'existence de centaines de millions de personnes à travers le monde. Pourtant, bon nombre de petits exploitants familiaux n'ont toujours pas accès aux ressources et aux services. En l'absence d'infrastructures rurales étendues, les principaux producteurs alimentaires du monde ne sont pas en mesure de participer pleinement à l'économie locale, connaissent des difficultés à poursuivre une activité entrepreneuriale et ont peu d'espoir de voir leurs revenus augmenter. Pris dans le cercle vicieux de la pauvreté, ils sont vulnérables aux chocs climatiques et souvent contraints d'adopter une vision à court terme associée à des pratiques qui compromettent les ressources naturelles.

Pour créer des conditions propices à une transformation rurale inclusive, il faut investir dans les infrastructures de base: routes, marchés, transport terrestre et maritime, télécommunications et capacité de stockage. Il s'agit d'améliorer de la sorte l'accès à la terre, aux ressources, aux services, au financement, aux technologies et aux outils modernes de production d'énergie.

- Pour améliorer la productivité, une possibilité consiste à donner aux petits agriculteurs l'accès à des plants et des semences de variétés de cultures appropriées, de qualité et à un prix abordable.
- Il est possible d'encourager le retour des jeunes ruraux dans l'agriculture en investissant dans la mécanisation et les technologies de pointe en milieu rural. Cette démarche

est susceptible de renforcer la rentabilité d'une agriculture orientée vers le marché. L'augmentation des revenus et des opportunités dans les zones rurales est une solution possible au problème de la migration des jeunes.

- Afin de réduire la dépendance d'une communauté à l'égard des marchés éloignés, des intermédiaires et des fluctuations du prix des denrées alimentaires, une option possible consiste à décentraliser l'accès aux ressources, au financement et à la technologie. Les systèmes alimentaires locaux en seront renforcés, tandis que des produits à plus forte valeur ajoutée et certifiés pourront être expédiés vers de plus grands marchés.
- L'affectation de ressources aux zones rurales engendre des avantages qui ne se limitent pas au seul milieu agricole. En effet, l'ensemble de la population en profite, et ils favorisent la croissance de la nation. Au fur et à mesure que le paysage rural se transforme, l'activité économique sur le lieu d'exploitation et en dehors de celui-ci est en mesure de prospérer, tandis que de nouveaux centres de santé, écoles et services sociaux voient le jour pour soutenir de nouvelles communautés.

OUTILS

Produire plus avec moins Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne

www.fao.org/ag/save-and-grow/fr/index.html

Plateforme pour la mécanisation agricole durable

www.fao.org/sustainable-agricultural-mechanization/fr

Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale

www.fao.org/3/a-i4916f.pdf

2 Améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés

CONTRIBUE AUX ODD:

1 2 5 8 9 11 12 14 15



DANS LE MONDE, PLUS DE 80 POUR CENT DES PETITS EXPLOITANTS OPÈRENT SUR LES MARCHÉS ALIMENTAIRES INTERNES ET LOCAUX.

Un pilier de toute stratégie visant à rendre l'agriculture et le développement rural plus productifs et plus durables est le fait de faciliter l'accès des producteurs agricoles et alimentaires aux marchés de manière plus efficace, plus transparente et plus compétitive. À mesure que l'économie rurale se développera et que les réseaux ruraux/urbains se consolideront, cette démarche comprendra l'accès aux marchés pour les produits non agricoles ainsi que pour le travail salarié non agricole. Une meilleure connexion entre les marchés offre un énorme potentiel de création de revenus. Toutefois, il existe aussi certains risques associés à des chaînes de valeur alimentaire plus longues, dans lesquelles les facteurs externes jouent un rôle plus important et les petits exploitants agricoles ont moins de contrôle sur les prix des intrants et des produits. Bien que les marchés internationaux des produits de base représentent des opportunités intéressantes ils offrent généralement des marges plus faibles aux petits exploitants, et sont plus susceptibles d'être touchés par la spéculation et d'être accessibles par le biais d'appels d'offres.

- Pour faciliter l'accès des petits exploitants agricoles familiaux au marché, il convient de mettre en place un cadre macro-économique favorable à leur intégration, reposant sur l'amélioration des infrastructures, des biens publics, des réglementations et des environnements politiques et juridiques.
- Les organisations de producteurs peuvent aider les petits exploitants à accéder à tout un éventail de services, notamment à de meilleures informations sur les marchés et sur les directives en matière de sécurité alimentaire, tout en mettant l'accent sur la production à valeur ajoutée et la commercialisation.

- Il est essentiel de renforcer les compétences et les capacités entrepreneuriales et commerciales des petits exploitants afin de garantir leur pleine participation au marché et de leur permettre de tirer parti des nouvelles possibilités qui s'offrent à eux.
- Les commandes publiques peuvent aider les agriculteurs et les producteurs de denrées alimentaires à accéder aux marchés tout en veillant à ce que les consommateurs marginalisés bénéficient d'aliments à la fois abordables et nutritifs en cas de défaillance du marché. L'aide alimentaire et l'alimentation en milieu scolaire ne sont que deux exemples parmi d'autres où les petits exploitants ont un lien direct avec la demande de produits alimentaires et agricoles.
- Il est essentiel de bien saisir l'impact des restrictions et des distorsions commerciales sur les marchés agricoles, y compris l'élimination des subventions à l'exportation pour le secteur, afin de mettre en place des marchés agricoles sains, durables et fonctionnant sans heurts, à l'échelle nationale et internationale, ainsi que pour tirer parti de toutes les possibilités qu'offre le commerce.
- Le fait de promouvoir un environnement de marché plus favorable aux petits exploitants peut contribuer à l'établissement de prix équitables et transparents, représentant une rémunération adéquate pour le travail et les investissements des petits exploitants.
- Il convient d'aborder la question de l'emploi décent et du travail des enfants dans l'agriculture et les zones rurales, non seulement pour atteindre les objectifs relatifs au développement social, mais aussi pour faciliter les démarches de certification des produits agricoles destinés à l'exportation.
- L'accès à la technologie accélère le changement. Les dispositifs de gestion des données, comme les téléphones portables et leurs applications, permettent de transmettre rapidement les informations relatives aux prix, de manière transparente et précise, et de faciliter les négociations en rapprochant les producteurs et les négociants.

OUTILS

Développer des chaînes de valeur alimentaires durables **Principes directeurs**

www.fao.org/3/a-i3953f.pdf

Plateforme de connaissances de la FAO sur les chaînes de valeur alimentaires durables

www.fao.org/sustainable-food-value-chains/what-is-it/fr

Formation en gestion d'entreprises associatives rurales en agroalimentaire

www.fao.org/docrep/013/i1936f/i1936f00.pdf

Stratégies innovantes de gestion des risques dans le financement rural et agricole (en anglais)

www.fao.org/3/a-i6940e.pdf

Directives techniques relatives à la certification en aquaculture

www.fao.org/3/a-i2296t.pdf

Directives pour l'étiquetage écologique du poisson et des produits des pêches de capture marine (Révision 1); et des pêches de capture continentale

www.fao.org/docrep/012/i1119t/i1119t00.htm
www.fao.org/docrep/014/ba0001t/ba0001t00.pdf

LA «RÉVOLUTION TRANQUILLE» DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU POISSON AU BANGLADESH



The fish value chain in Bangladesh is evolving very rapidly in all its sectors. This “quiet revolution” affects the farm and input-supply segment – which represents 60 percent of the sector’s total value added – in addition to the remaining 40 percent, which is composed mainly of rural and urban wholesale, retail and logistics segments. In the past decade, the aquaculture sector’s volumes and participants have tripled thanks to capital investments by hundreds of thousands of smallholder farmers and small and medium-sized businesses along its value chain.

This process included the diversification, and specialisation beyond carp fish, in farming more

commercial species, such as the tilapia and pangasius catfish, which have boosted yields. One major positive effect has been a gradual reduction in the price of farmed fish, which is an important contribution to food security. The sector’s growth has mainly been oriented toward the domestic market, as very little of Bangladesh’s farmed fish is exported. However while the investments of millions of farmers and enterprises were a major driver of this growth, public policy had a facilitating role, particularly through early investments in fish seed production, electricity supply and rural roads.

3 Encourager la diversification de la production et des revenus

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 8 11 15



CINQ ESPÈCES ANIMALES FOURNISSENT À ELLES SEULES 31 POUR CENT DES PROTÉINES CONSOMMÉES EN MOYENNE CHAQUE JOUR.

Le fait de diversifier les cultures apporte des avantages significatifs qui, loin de se limiter à l'enceinte de l'exploitation, bénéficient à l'ensemble de la société. Non seulement la diversification de la production agricole permet de conserver la biodiversité, d'améliorer la santé des sols et des plantes et de réduire l'exposition aux organismes nuisibles, aux maladies ou aux phénomènes météorologiques extrêmes, mais elle a aussi des retombées positives plus larges pour les agriculteurs et la communauté locale, en aboutissant à une meilleure nutrition, à la création d'emplois et à la génération de revenus. Là où des systèmes de production intégrée sont en place, les agriculteurs peuvent toujours subvenir aux besoins de leur famille à partir d'autres sources de revenus en cas de manque à gagner dans une autre activité.

Les systèmes intégrés de culture et d'élevage, l'agroforesterie et l'association du riz paddy avec l'aquaculture sont quelques-unes des méthodes actuellement mises en œuvre qui ont pour résultat avéré d'accroître la productivité, en produisant plus avec moins, afin de contribuer à satisfaire la demande d'une population mondiale croissante et de plus en plus urbanisée. La combinaison d'activités agricoles et non agricoles permet aux ménages ruraux de gagner un revenu pendant la saison de soudure ou en cas de phénomène climatique extrême.

- La diversification de la production contribue à stabiliser les revenus des ménages, à renforcer leur résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, et

à réduire leur vulnérabilité aux crises telles qu'une hausse soudaine du prix des denrées alimentaires, qui peut avoir des conséquences désastreuses pour les plus démunis, compte tenu de leur accès limité au crédit et à l'épargne.

- L'augmentation de la diversité des activités productives au fil des saisons permet d'éviter les périodes d'inactivité qui sont souvent associées à une insécurité alimentaire et à des carences nutritionnelles.
- La mise en place d'un cadre institutionnel favorable et le renforcement des liens entre le secteur informel de l'agriculture et de l'alimentation et le reste du système économique peuvent contribuer à l'intégration des acteurs et des entreprises informelles, tout en augmentant la productivité et les salaires.
- Les systèmes agricoles qui reposent sur plusieurs types de cultures, de bétail et de poissons contribuent à satisfaire les besoins alimentaires des ménages ruraux, favorisant ainsi la sécurité et la diversité alimentaires, en particulier lorsqu'ils promeuvent les variétés de cultures et les races animales autochtones, qui sont souvent très nutritives.
- La diversification contribue à la santé des sols et au maintien de la biodiversité, deux facteurs essentiels pour garantir la production alimentaire future d'un pays, étant donné que les ressources naturelles et les services écosystémiques sont à la base de tous les systèmes alimentaires et agricoles.

OUTILS

Communauté en charge de la promotion des espèces de cultures négligées et sous-utilisées

(gérée par Bioersity International, en anglais)
www.nuscommunity.org/about-us/neglected-underutilized-species

LEAP - Partenariat pour l'évaluation et la performance environnementale de l'élevage

www.fao.org/partnerships/leap/fr

Manuels de la FAO sur la diversification (en anglais)

www.fao.org/sustainable-food-value-chains/training-and-learning-center/details/fr/c/274790/

Soutien à la diversité des animaux d'élevage

Module en ligne

www.fao.org/ag/aginfo/programmes/fr/genetics/Guidelines.html

UN FINANCEMENT INCLUSIF POUR LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AU NIGER



Depuis 2009, la FAO travaille avec le gouvernement du Niger et d'autres partenaires pour promouvoir la mise au point d'instruments financiers à l'intention des organisations de producteurs (OP). Dans le cadre de ce projet, un réseau de 783 magasins coopératifs gérés directement par les OP a été mis en place et consolidé. Grâce à ce vaste

réseau, plus de la moitié des villages agricoles du Niger disposent désormais de produits de bonne qualité à bon prix. En conséquence, les rendements du sorgho et du millet ont augmenté de 100 et 81 pour cent respectivement.

Un fonds de garantie de crédit a été lancé en 2013 auprès de huit fédérations de producteurs représentant 176 000 petits exploitants agricoles. Afin d'optimiser le potentiel de ce fonds, la FAO a activé un programme de renforcement des capacités destinés à accroître l'accès des producteurs au crédit agricole. Trois de ces fédérations ont eu accès à un crédit commercial pour financer des activités économiques telles que la production et la commercialisation de pommes de terre, et cinq OP ont mis en œuvre des plans d'investissement avec leurs propres ressources.

Ce projet aide les petits exploitants agricoles, par l'intermédiaire de leurs organisations, à entamer un dialogue avec les banques, augmentant ainsi leur pouvoir de négociation et leur accès au crédit. Cette démarche a favorisé un processus d'apprentissage mutuel, rendant les prêteurs plus à même de concevoir et d'octroyer des crédits aux petits exploitants agricoles. Elle réduit également le risque de pertes en cas d'échec.

4 Renforcer les connaissances des producteurs et développer leurs capacités

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 4 5 8 9 13 15



LA FORMULE DES CHAMPS-ÉCOLES A DÉJÀ ÉTÉ APPLIQUÉE DANS PRÈS D'UNE CENTAINE DE PAYS.

Le partage des connaissances, le renforcement des capacités et l'investissement dans des technologies innovantes sont autant d'éléments nécessaires à la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables. Ces dernières années, un changement significatif s'est produit dans la manière de diffuser les connaissances. En effet, les systèmes descendants et orientés vers la technologie sont progressivement remplacés par des approches intégrées, orientées vers le marché et axées sur les agriculteurs, comprenant souvent des processus participatifs multipartites. Les petits exploitants agricoles familiaux, les femmes et les hommes vivant en milieu rural, ainsi que leurs organisations, sont de plus en plus souvent considérés comme des partenaires à part entière dans l'analyse de la situation et l'identification des problèmes, ainsi que dans la redéfinition de la recherche et des services consultatifs. La tendance est à des systèmes de vulgarisation du savoir de plus en plus pluralistes, où le secteur public, les agents privés, les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales apportent tous aux agriculteurs des connaissances issues de leurs propres domaines d'expertise.

La participation à des chaînes de valeur modernes pour commercialiser le produit des récoltes au sein d'un pays ou au-delà des frontières nationales exige des approches centrées sur l'entreprise, impliquant un ensemble de compétences clés dans la gestion de l'exploitation agricole tant au stade de la production qu'à celui de la distribution.

Tout en soutenant l'établissement d'organisations de producteurs pour fournir des services aux agriculteurs et leur permettre de se faire entendre, les services publics doivent jouer un plus grand rôle de coordinateur et de régulateur afin de s'assurer que les services offerts par le nombre croissant d'acteurs intervenant dans le domaine de la connaissance répondent à certains critères. Ainsi, ces services doivent être:

- Réalisables, solides du point de vue technique et équilibrés sur le plan de la durabilité avec à l'esprit les enjeux associés à la résilience, l'accès aux marchés et l'inclusion sociale.
- Ciblés, axés sur la demande; ils doivent permettre aux femmes et aux jeunes de participer, répondre aux besoins spécifiques des différentes catégories de producteurs, et veiller à atteindre les plus marginalisés.

En vue de créer des emplois de meilleure qualité et davantage d'opportunités de travail décent, le partage des connaissances et l'innovation dans les zones rurales doivent être centrés sur le renforcement des capacités. Pour ce faire, il convient de:

- Regrouper les connaissances des agriculteurs par le biais de champs-écoles de producteurs, s'appuyant sur des techniques qui conçoivent l'agriculture comme un agroécosystème, en renforçant la compréhension et la sensibilisation aux perspectives d'emploi rural dans le contexte de systèmes alimentaires plus écologiques.
- Transcender les frontières du monde agricole pour offrir aux jeunes une formation à l'entrepreneuriat socio-économique durable, leur permettant notamment d'acquérir des compétences interpersonnelles et de faire le lien entre l'agriculture et l'industrie et les services.

OUTILS

Plateforme globale des Champs-Écoles des producteurs

www.fao.org/farmer-field-schools/fr

Portail de la FAO sur la recherche et la vulgarisation

www.fao.org/research-and-extension/fr

Un guide de décision pour les méthodes consultatives en milieu rural (en anglais)

www.fao.org/3/a-i8141e.pdf

Portail de la FAO sur le renforcement des capacités

www.fao.org/capacity-development/fr

Cours d'apprentissage de la FAO en matière de renforcement des capacités

www.fao.org/capacity-development/resources/fao-learning-material/learning-courses/fr

APPUYER L'AGROÉCOLOGIE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES



Des approches telles que l'agroécologie peuvent aider les pays à instaurer des pratiques qui aboutissent à une alimentation et une agriculture plus durables. En optimisant les synergies biologiques qui existent entre les cultures, la foresterie, l'élevage, la pêche et l'aquaculture, les exploitants qui adoptent des pratiques agroécologiques améliorent les fonctions écologiques, d'où une plus grande efficacité d'utilisation des ressources et une résilience accrue. En gérant des services

écosystémiques qui sont fréquemment mobilisés à l'échelle du paysage, l'agroécologie favorise le développement territorial.

Une trentaine de pays a déjà défini des politiques publiques de soutien à l'agroécologie, promouvant des approches sectorielles intégrées au niveau national. Ces politiques contribuent à généraliser l'adoption de pratiques agroécologiques, comme en témoignent l'expérience d'un certain nombre de pays. Les politiques en matière d'agroécologie comprennent souvent des mécanismes de coopération interministérielle à l'appui d'une approche intégrée, des dispositions novatrices en matière de gouvernance qui font participer les agriculteurs familiaux et d'autres acteurs du système alimentaire aux délibérations politiques, et des approches territoriales à l'appui de solutions contextuelles et intégrées. Les approches agroécologiques aident les organisations de producteurs à améliorer la collaboration intersectorielle et à tisser des liens avec les organisations de consommateurs. Les chercheurs en agroécologie sont à l'avant-garde du développement des connaissances interdisciplinaires nécessaires pour répondre au besoin d'approches intégrées posé par les ODD.

5 Améliorer la santé des sols et les restaurer

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 11 12 15



**PRÈS D'UN TIERS
DES SOLS DE LA
PLANÈTE SONT
AUJOURD'HUI
DÉGRADÉS,
PRINCIPALEMENT
À CAUSE DE
PRATIQUES NON
DURABLES DE
GESTION DES SOLS.**

Un sol sain produit des aliments sains tout en étant le gage d'une meilleure nutrition. Les sols abritent un quart de la diversité biologique de la planète. Ils assurent le cycle des nutriments indispensables à la vie végétale et animale, servant de base à l'alimentation, aux combustibles, aux fibres et aux produits médicaux, ainsi qu'à de nombreux autres services écosystémiques. Élément essentiel dans l'obtention d'eau potable, dans la prévention de la désertification et dans la résilience aux inondations et à la sécheresse, le sol constitue la plus grande réserve de carbone organique terrestre, atténuant les changements climatiques à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pourtant, les pratiques non durables d'utilisation des terres et la pression humaine sur les ressources sont en train d'atteindre un seuil critique. Le recours à des techniques agricoles inappropriées épuise les nutriments du sol plus rapidement qu'ils ne peuvent se former. Les cultures extensives, l'élimination des matières organiques, l'irrigation excessive avec de l'eau de mauvaise qualité et l'utilisation abusive d'engrais synthétiques et de pesticides ont pour corollaires une perte de fertilité des sols, la pollution de ces derniers et leur dégradation.

Il est moins onéreux d'assurer une gestion durable des sols que de les remettre en état et de rétablir leurs fonctions.

- Les approches intégrées, comme la gestion des bassins hydrographiques et la gestion durable des terres, tiennent compte des principes de gestion durable des sols et les

placent dans un contexte paysager plus large, traitant des enjeux qui vont au-delà de la seule exploitation agricole.

- Pour que la gestion durable des sols devienne une réalité, il est essentiel de faire participer les propriétaires fonciers, les utilisateurs des terres et les communautés locales à la prise de décisions. Les plans de gestion et les mécanismes de gouvernance décentralisée peuvent permettre aux acteurs locaux d'avoir voix au chapitre en ce qui concerne leurs ressources et leurs territoires. La durabilité au niveau local est d'autant plus facile à atteindre quand les projets respectent les règlements relatifs à la gestion durable des terres et les autres réglementations locales.
- Alors que la déforestation et les changements intervenus dans l'utilisation des terres, en grande partie dus à l'augmentation des besoins alimentaires, sont une cause majeure de l'appauvrissement des sols dans le monde, le rapport de la FAO sur la Situation des forêts du monde (2016) prouve que la croissance de la production agricole ne doit pas nécessairement être obtenue au détriment des forêts.
- Les Directives volontaires pour une gestion durable des sols, approuvées par la FAO en 2016, fournissent un ensemble de recommandations techniques et politiques fondées sur la recherche, éprouvées dans la pratique et largement acceptées par de multiples parties prenantes.

OUTILS

Partenariat mondial sur les sols

www.fao.org/global-soil-partnership/fr

Directives volontaires pour une gestion durable des sols (en anglais)

www.fao.org/3/a-bl813e.pdf

WOCAT (Étude mondiale des approches et des technologies de conservation, en anglais)

www.wocat.net

COLLECT EARTH

Interprétation visuelle augmentée pour la surveillance terrestre (en anglais)

www.openforis.org/tools/collect-earth.html

Directives mondiales pour la restauration des forêts et des paysages dégradés dans les terres arides

www.fao.org/3/a-i5036f.pdf

6 Protéger l'eau et gérer la pénurie

CONTRIBUE AUX ODD:



L'AGRICULTURE REPRÉSENTE 70 POUR CENT DE TOUTS LES PRÉLEVEMENTS D'EAU DANS LE MONDE ET JUSQU'À 95 POUR CENT DANS CERTAINS PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

Pour assurer une agriculture saine et obtenir des aliments nutritifs, il est indispensable de disposer d'eau douce et salubre. En tant que pilier des écosystèmes, l'eau est essentielle à tous les aspects du développement social, économique et environnemental. Cruciale pour l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire et la résilience aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine, elle joue de plus un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques.

Le secteur agricole est un grand consommateur d'eau. L'agriculture et l'élevage sont responsables de 70 pour cent de tous les prélèvements d'eau dans le monde, voire de 95 pour cent dans certains pays en développement. Il est probable que les prélèvements d'eau pour l'irrigation et l'élevage augmentent à mesure que la croissance démographique mondiale et le développement économique accroissent la demande alimentaire.

Aujourd'hui, l'eau est souvent mal gérée et se fait de plus en plus rare. Si les modes de consommation actuels persistent, les deux tiers de la population mondiale pourraient vivre dans des pays en situation de stress hydrique d'ici 2025. Dans de nombreux endroits, c'est l'eau, et non la terre, qui limite la production.

Bâtir un monde où l'approvisionnement en eau est assuré revient à garantir la présence d'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, la gestion et le développement durables des ressources en eau et la protection des ressources aquatiques vivantes, ainsi que la gestion des eaux usées et la qualité de l'eau.

- La mise en place de mécanismes de gouvernance transparents et efficaces est essentielle pour veiller à une répartition

adéquate de l'eau entre des secteurs concurrents tels que l'agriculture, l'industrie et les zones urbaines.

- La coopération intersectorielle à tous les niveaux dans le domaine de l'eau, par le biais d'un processus participatif impliquant toutes les parties prenantes, devrait faire partie intégrante du programme de gestion durable de l'eau mis en place dans chaque pays.
- Les politiques, les réglementations et les mesures fiscales peuvent avoir un impact décisif sur la façon dont l'eau est gérée. C'est notamment le cas de celles ayant trait aux prix et aux subventions du secteur énergétique, aux accords commerciaux et à la conservation environnementale des écosystèmes. Les forêts, en particulier, jouent un rôle capital dans la régulation des ressources hydriques et l'approvisionnement en eau douce, tandis que les écosystèmes estuariens, qui sont l'habitat de nombreuses espèces marines et le lieu de reproduction de maintes espèces de poissons, sont affectés lorsqu'une eau de moindre qualité est déversée dans les océans.
- Des investissements ciblés dans le domaine de l'eau destinée à l'agriculture peuvent avoir un impact significatif sur la durabilité des ressources hydriques. Les petits exploitants agricoles, qui cherchent généralement à investir dans l'irrigation à petite échelle, nécessitent un accès fiable à la terre, un accès garanti à l'eau et un accès amélioré aux intrants et aux marchés. Les pêcheurs doivent quant à eux disposer de droits inaliénables concernant la pêche et d'un accès garanti à l'eau.
- Pour améliorer l'utilisation rationnelle de l'eau dans l'agriculture, un renforcement des capacités est nécessaire à tous les niveaux. Afin de répondre aux besoins futurs du monde en produits alimentaires, il faut améliorer les connaissances, la recherche, l'innovation et la mise en œuvre des programmes en vue d'une utilisation plus durable de l'eau.

OUTILS

Faire face à la pénurie d'eau, un cadre d'action pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

www.fao.org/docrep/017/i3015f/i3015f.pdf

Water accounting and auditing A sourcebook (en anglais)

www.fao.org/3/a-i5923e.pdf

Eau et pauvreté rurale: interventions pour améliorer les moyens d'existence des populations d'Afrique subsaharienne et d'Asie

www.fao.org/3/a-i0132f.pdf

www.fao.org/3/a-i3705e.pdf

Pratiques agricoles pour l'utilisation sécuritaire des eaux usées dans l'horticulture urbaine et périurbaine (en anglais)

www.fao.org/docrep/016/i3041e/i3041e.pdf

Gestion intégrée de la production et des déprédateurs (formation, sensibilisation)

www.fao.org/agriculture/ippm/activites/pesticide-risk-reduction/fr

Directives visant la mise en œuvre du Code de conduite international sur la gestion des pesticides

www.fao.org/fileadmin/templates/agphome/documents/Pests_Pesticides/Code/Annotated_Guidelines_FR.pdf

7 Conserver la biodiversité

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 6 11 12 14 15



**PLUS DE
600 ESPÈCES
AQUATIQUES
SONT ÉLEVÉES EN
AQUACULTURE.**

La biodiversité est essentielle à la bonne santé des écosystèmes; elle est en outre importante pour accroître la production alimentaire et nécessaire au maintien des moyens d'existence. La conservation et l'utilisation d'une grande variété d'espèces animales et végétales domestiques sont le gage de l'adaptabilité et de la résilience des populations aux changements climatiques, aux maladies émergentes, aux pressions sur les réserves d'eau et d'aliments pour les animaux et aux demandes versatiles du marché. L'exploitation des services écosystémiques réduit le besoin d'intrants externes et améliore l'efficacité.

Cependant, le riche patrimoine de l'agrobiodiversité dans le monde est aujourd'hui menacé. Des facteurs tels que le changement des modes d'utilisation des terres et la dégradation des sols, la pollution, les espèces exotiques envahissantes, la dégradation des habitats, les changements climatiques et l'acidification des océans réduisent le nombre d'espèces existantes, appauvrissent leur diversité génétique et exercent une grande pression sur les écosystèmes, souvent au-delà de ce qu'ils peuvent endurer. Dans le même temps, les systèmes de production alimentaire perdent leur diversité. De nos jours, 30 cultures fournissent à elles seules 95 pour cent des apports énergétiques alimentaires de l'homme, et seulement cinq d'entre elles (le riz, le blé, le maïs, le millet et le sorgho) couvrent environ 60 pour cent des besoins. Un tiers de la consommation quotidienne moyenne de protéines reposent sur cinq espèces animales (les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les volailles). Le recours à un nombre si réduit d'espèces accroît la vulnérabilité des systèmes agricoles et met en péril la sécurité alimentaire et la nutrition.

Pour intégrer la composante de la biodiversité dans les pratiques agricoles, il faut mettre en œuvre une série d'initiatives établies dans le cadre de la Décennie des Nations Unies (2011-2020) pour la biodiversité et les objectifs d'Aichi, ainsi que des plans d'action mondiaux adoptés par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture:

- Accroître les investissements en vue de garantir que la conservation de la biodiversité et des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture soit prise en compte dans tous les secteurs du développement durable, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- Mettre en place des institutions à l'échelle nationale pour gérer ces ressources génétiques et instaurer une législation en la matière.
- Faire le suivi de la biodiversité végétale et animale afin d'identifier les variétés de plantes et les races d'animaux qui sont menacées d'extinction. Les inventaires des banques de gènes et les recensements de races permettent de dresser un tableau dynamique de la diversité végétale et animale existante, ainsi que de son niveau de conservation.
- Réglementer l'accès aux ressources génétiques et imposer des obligations de partage des avantages pour l'utilisation de celles-ci. Cette approche est soutenue par le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et sa déclaration selon laquelle les 64 cultures les plus importantes seront associées à une réserve de ressources génétiques accessible à tous.
- Enrayer la dégradation des habitats naturels, en particulier dans les montagnes, les forêts, les milieux d'eau douce et les environnements côtiers, en créant des sites protégés. Envisager de mettre en place des mesures incitatives pour les services écosystémiques s'appliquant à la conservation de la biodiversité.

OUTILS

Directives pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

www.fao.org/3/a/4917f.pdf

Directives d'application volontaire pour la conservation et l'utilisation durable des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments

www.fao.org/documents/card/fr/c/8e9fa068-15a7-4c3a-ae34-535742864afa

Directives sur les ressources zoogénétiques

www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/genetics/Guidelines.html

Principes d'évaluation des impacts de l'élevage sur la biodiversité

(Partenariat LEAP, en anglais)

www.fao.org/3/a/6492e.pdf

Soutien à la diversité des animaux d'élevage Outil e-learning

www.fao.org/ag/againfo/resources/documents/e-module/AnGR_Emodule.pdf

Système de suivi des ressources halieutiques et des pêcheries (FIRMS)

firms.fao.org/firms/fr

Intégrer les services écosystémiques et la biodiversité dans la production et la gestion agricoles en Afrique de l'Est et dans les îles du Pacifique (en anglais)

www.fao.org/3/a/5603e.pdf
www.fao.org/3/a/6505e.pdf

DES PAYSAGES PRODUCTIFS GRÂCE À LA FORESTERIE À BAIL AU NÉPAL



Le Népal est un pays enclavé dans l'Himalaya, qui figure parmi les plus pauvres et les moins développés du monde. Malgré le déclin et la dégradation de ses forêts, celles-ci demeurent à la base des moyens d'existence ruraux. Elles fournissent du fourrage pour le bétail, stabilisent le sol, procurent des terres agricoles appropriées sous leur couvert et offrent des produits forestiers non ligneux.

Destinée à inverser la tendance à la déforestation et la dégradation des terres, la foresterie communautaire à bail est une approche pionnière du Népal. Lancée dans le pays il y a une vingtaine d'années, cette approche a un double objectif : régénérer les forêts sur des sols dégradés et réduire la pauvreté rurale. Dans le cadre de cette initiative, le Gouvernement népalais loue des terres forestières dégradées appartenant à l'État à de petits groupes de ménages pauvres. Il exige de ces ménages qu'ils protègent leurs terres forestières pour éviter toute nouvelle dégradation, et leur permet d'y cultiver des plantes avantageuses sur le plan économique. En parallèle, cette initiative permet aux forêts de se reconstituer grâce à leur régénération naturelle et à la plantation sélective d'arbres, autochtones pour la plupart.

La foresterie à bail a grandement contribué à remettre en état des paysages dégradés, tout en améliorant les conditions socio-économiques et le bien-être des communautés rurales pauvres du Népal. Les principaux facteurs à l'origine de ce succès sont les suivants : génération de revenus à court terme pour améliorer les moyens d'existence, associée à des avantages économiques et environnementaux à long terme grâce à la restauration des terres forestières ; accent mis sur les besoins des communautés les plus pauvres ; octroi d'un bail sûr à long terme assorti de droits et de responsabilités bien définis ; recours à une approche participative dans la conception des activités du projet et la modélisation du paysage à l'avenir ; investissement des revenus générés par la vente des produits forestiers dans le financement des activités de développement des villages ; étroite collaboration interministérielle et intersectorielle ; renforcement du rôle décisionnel des femmes ; et application d'une approche paysagère reliant les différents aspects productifs de la foresterie, de l'élevage et de l'agriculture, en tenant compte des besoins et des aspirations des générations actuelles et futures dans les communautés locales.

8 Réduire les pertes, encourager la réutilisation et le recyclage, et promouvoir une consommation durable

CONTRIBUE AUX ODD:

2 7 12



SI'IL ÉTAIT COMPARÉ À UN PAYS, LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE SE SITUERAIT À LA TROISIÈME PLACE DU CLASSEMENT DES PRINCIPAUX ÉMETTEURS DE CO₂ AU MONDE.

Chaque année, le monde perd, ou gaspille, environ un tiers des aliments produits sur la planète. À l'échelle mondiale, le coût économique du gaspillage de nourriture s'élève à 750 milliards de dollars des États-Unis, soit environ l'équivalent du PIB de la Suisse (2011). Mais les conséquences ne s'arrêtent pas là. Ces pertes alimentaires affectent à la fois les consommateurs et les producteurs, étant donné qu'elles entraînent une hausse du prix des aliments et une diminution du volume de nourriture qui peut être vendu. Elles constituent une menace pour la sécurité alimentaire, un gaspillage de ressources, une pression de plus en plus grande sur les écosystèmes et un danger pour l'environnement, sous forme d'émissions de gaz à effet de serre.

Tous les acteurs de la chaîne alimentaire, de la ferme à la table, ont un rôle à jouer pour réduire les pertes, ainsi que dans la réutilisation, le recyclage et la promotion de modes de consommation plus durables.

- Un élément clé de toute stratégie réside dans l'évaluation de la situation de départ. Dans le cas présent, il faut commencer par évaluer les principales causes de pertes alimentaires, puis étudier l'impact des solutions du point de vue de la faisabilité technique et économique, des exigences en matière de qualité et de sécurité alimentaire, de l'acceptabilité sociale et de la durabilité environnementale.
- Des mesures destinées à stimuler une consommation et une production durables et résilientes doivent être incluses dans les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur, de sorte que les

consommateurs et les producteurs soient conscients de l'impact environnemental et social des décisions qu'ils prennent.

- Les décisions politiques peuvent jouer un rôle majeur dans la lutte contre le gaspillage et les pertes alimentaires. L'éventail de ces décisions va des interventions destinées à limiter la surproduction, à l'éducation nutritionnelle du grand public pour promouvoir l'adoption de régimes alimentaires sains et nutritifs, associés à un impact écologique réduit et une consommation d'énergie moindre.
- Une possibilité non négligeable d'augmenter les revenus des agriculteurs et d'améliorer l'efficacité des systèmes alimentaires dans les pays en développement réside dans le partage des connaissances et des technologies pour améliorer les activités en aval des récoltes.
- Un engagement plus ferme en faveur d'une économie circulaire dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, comme alternative à l'économie traditionnelle linéaire reposant sur le schéma production-utilisation-élimination, optimisera la valeur ajoutée des ressources naturelles, en garantissant que les produits et les matériaux sont récupérés et régénérés à partir des chaînes de production et à travers les sous-secteurs. La réutilisation et le recyclage des déchets par le biais du compostage permettent d'obtenir des nutriments pour les sols et des aliments pour les poissons et le bétail.
- Le recensement et la promotion dans chaque pays des ressources énergétiques renouvelables nationales contribueront à réduire l'impact écologique de la production et de la consommation d'aliments. Les systèmes alimentaires intelligents en terme d'énergie peuvent aider les pays à relever un double défi sur le plan de l'énergie: élargir l'accès à l'énergie et encourager la transition vers des systèmes énergétiques durables et à faible émission de carbone.

OUTILS

Communauté de praticiens sur la réduction des pertes alimentaires

www.fao.org/food-loss-reduction/fr

Site de la FAO sur la bioénergie

www.fao.org/energy/bioenergy/fr

Plateforme technique de la FAO sur l'évaluation et la réduction des pertes et des gaspillages alimentaires

www.fao.org/platform-food-loss-waste/fr

Initiative mondiale SAVE FOOD

www.fao.org/save-food/fr

Approche Bioénergie et Sécurité Alimentaire (BEFS), en anglais

www.fao.org/docrep/019/i3672e/i3672e.pdf

Évaluation de la durabilité et de la possible répliation des systèmes intégrés aliments-énergie

Un document d'orientation (en anglais)

www.fao.org/docrep/019/i3669e/i3669e.pdf

Production alimentaire de l'aquaponie à petite échelle.

Intégration de la pisciculture et de l'horticulture (en anglais)

www.fao.org/3/a/i4021e.pdf

9 Autonomiser les populations et lutter contre les inégalités

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 5 8 10 13 14 16



**LES PEUPLES
AUTOCHTONES
REPRÉSENTENT
ENVIRON 5
POUR CENT DE
LA POPULATION
MONDIALE, MAIS
15 POUR CENT
DES INDIVIDUS LES
PLUS PAUVRES DE
LA PLANÈTE.**

Les populations rurales figurent parmi les plus marginalisées de la société. En raison de leur accès limité au savoir, à l'information et aux ressources, ainsi que de leur capacité organisationnelle restreinte et leur pouvoir de négociation réduit, elles sont souvent mal préparées pour tirer parti des opportunités offertes par la transformation de l'économie rurale. En tant que principales productrices de denrées alimentaires et gestionnaires des ressources naturelles du monde, il est primordial de reconnaître leur travail à juste valeur dans le cadre d'un système alimentaire durable, afin de lutter contre les inégalités et de réaliser bon nombre des objectifs du Programme 2030.

Il est essentiel d'éliminer les contraintes structurelles existantes, et de fournir aux petits exploitants et aux producteurs familiaux les outils et les aptitudes nécessaires pour mettre en place des moyens d'existence résilients.

- Les politiques et les investissements destinés à améliorer l'accès des petits exploitants et des agriculteurs familiaux (en particulier les femmes) à la terre, aux ressources, aux processus décisionnels et à la participation communautaire, peuvent jeter les bases d'une croissance nationale inclusive.
- Le fait d'encourager les petits exploitants à rejoindre les organisations de producteurs, les coopératives et les réseaux en place peut les aider à participer davantage aux décisions

communautaires, à accéder plus aisément aux ressources et aux connaissances existantes, à créer de petites entreprises et à sortir de la pauvreté.

- Des mesures spécifiques devraient cibler les femmes et les jeunes vivant en milieu rural, ainsi que les groupes vulnérables, notamment les peuples autochtones, les migrants et les réfugiés, qui sont souvent défavorisés en matière d'accès à l'information, aux opportunités et aux ressources. Le fait d'inclure dans les cadres juridiques la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, l'âge ou l'appartenance à une génération ou à un groupe déterminé peut avoir un impact majeur sur la réduction des inégalités.
- Investir en faveur de la jeunesse est le meilleur moyen de garantir une croissance nationale soutenue. Instaurer un environnement adéquat, en développant notamment les compétences des jeunes et en leur proposant des facilités, peut contribuer à renforcer les capacités, la créativité et le potentiel entrepreneurial des futurs dirigeants et producteurs d'un pays.
- Les régimes de protection sociale, comprenant notamment l'alimentation scolaire, les transferts monétaires et les soins de santé, contribuent à assurer une sécurité de revenu et à procurer un emploi décent aux personnes qui vivent dans des milieux difficiles, voire souvent dangereux.

OUTILS

Le droit à l'alimentation

www.fao.org/right-to-food/fr

Boîte à outils en ligne de la FAO sur l'emploi rural décent (en anglais)

www.fao.org/rural-employment/toolbox

Le travail de la FAO dans le domaine de l'emploi des jeunes

www.fao.org/rural-employment/work-areas/youth-employment/fr

Guide pour aborder la question du travail des enfants dans les pêches et l'aquaculture (en anglais)

www.fao.org/docrep/018/i3318e/i3318e.pdf

Directives CEDEF

Un outil pour la formulation de politiques et de programmes de développement agricole et rural favorisant l'égalité des sexes (en anglais)

www.fao.org/docrep/017/i3153e/i3153e.pdf

Genre, femmes rurales et développement (Dimitra)

www.fao.org/dimitra/accueil/fr

Inscrire les droits des femmes à la terre dans la législation

Un guide pour faire rapport sur l'ODD 5.a.2. (en anglais)

www.fao.org/3/i8785en/i8785en.pdf

10 Promouvoir la sécurité foncière

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 5 8 9 13 14



SEULS 10 À 20 POUR CENT DE TOUS LES PROPRIÉTAIRES TERRIENS SONT DES FEMMES. POURTANT, CELLES-CI REPRÉSENTENT LA MOITIÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE.

Promouvoir la sécurité foncière et l'accès à la terre est l'un des moyens les plus efficaces qui soient de réduire la vulnérabilité d'un agriculteur, de stimuler un meilleur investissement à long terme sur ses terres, de conserver les ressources naturelles et d'encourager en général des pratiques plus productives et durables.

La gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches, aux forêts et aux autres ressources naturelles est nécessaire pour éviter la surpêche, la déforestation et la dégradation des forêts, l'épuisement des aquifères et la perte de qualité des sols. Des régimes fonciers bien conçus sont le gage d'un accès plus équitable à ces ressources, et ils contribuent à réduire les conflits. Ces derniers se sont en effet multipliés à la suite de l'augmentation récente du nombre d'acquisitions à grande échelle de terres plus productives et plus accessibles.

- Les droits fonciers revêtent une importance particulière pour les éleveurs pastoraux, les peuples autochtones, les femmes rurales et les jeunes ruraux, c'est-à-dire pour les groupes de population qui sont les plus susceptibles d'avoir un accès limité aux ressources naturelles. Les femmes ne représentent que 10 à 20 pour cent de l'ensemble des propriétaires terriens, et elles ne possèdent bien souvent que les terres les plus pauvres.
- L'accès des peuples autochtones à leurs terres, pêcheries, forêts et territoires traditionnels est de plus en plus précaire ou menacé.

- En ce qui concerne les jeunes, la législation et les coutumes relatives à la succession compliquent souvent le transfert de terrains aux jeunes femmes. Outre la redéfinition des lois sur la succession foncière, il est possible d'aider les jeunes en leur offrant des prêts pour acquérir des terres, ou des contrats de crédit-bail leur donnant accès aux terres (sans toutefois leur octroyer un titre de propriété).
- L'expérience montre que la sécurité des droits dans le cadre du régime forestier favorise l'investissement privé dans la culture arboricole dans tous les pays. Pour les petits pêcheurs, l'accessibilité aux rives ou aux zones côtières est primordiale. L'accès, la propriété et le contrôle de l'eau et les droits d'usage de l'eau sont de plus en plus importants pour les populations qui vivent dans des régions arides.
- Outre le recensement et le suivi des futurs régimes fonciers, l'établissement et la compréhension des régimes fonciers existants (formels et informels, individuels ou collectifs) applicables aux terres, à l'eau, aux zones côtières et aux zones pastorales sont d'importants points de départ pour reconnaître leurs utilisateurs comme tels et admettre leur relation avec ces ressources.
- Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale constituent la première série de principes concertés et de normes internationalement acceptées. Elles apportent un cadre pour l'élaboration de stratégies, de politiques, de législations et de programmes.

OUTILS

Portail de la FAO sur la gouvernance foncière

www.fao.org/tenure/fr

Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts

www.fao.org/3/a-i2801f.pdf

Apprentissage numérique sur la gouvernance responsable des régimes fonciers

www.fao.org/elearning/#/elc/fr/courses/VGGT

Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté

www.fao.org/3/a-i4487f.pdf

INVESTIR DANS LA PROTECTION DES DROITS FONCIERS DES PEUPLES AUTOCHTONES AU HONDURAS ET AU GUATEMALA

Figurant parmi les populations les plus pauvres de la région, les quelque sept millions d'autochtones du Honduras et du Guatemala dépendent fortement des ressources naturelles, y compris les forêts et les terres cultivables, pour leur subsistance. Pourtant, en règle générale, ils ne détiennent pas la propriété juridique des terres et ne peuvent ni les contrôler ni y avoir accès, ce qui entrave leur capacité de production et les empêche d'investir dans des activités rémunératrices.

La FAO travaille en partenariat avec la Banque mondiale pour renforcer la gouvernance et les droits des communautés autochtones aux terres et aux ressources naturelles en Amérique centrale. Au Honduras, ce partenariat a abouti à un plan d'investissement destiné à permettre la délimitation et l'enregistrement de nouveaux titres intercommunautaires dans la région de Mosquitia. En conséquence, en 2016, le Président du Honduras a reconnu que 12 conseils régionaux du peuple autochtone Misquito détenaient en propriété plus d'un million d'hectares de terres communautaires, comprenant des forêts. En outre, il a lancé un plan d'action pour promouvoir la conservation des ressources naturelles et la gestion durable des territoires autochtones. Grâce à cette reconnaissance, environ 17 500 familles autochtones pauvres peuvent désormais accéder plus facilement aux ressources naturelles présentes sur leur territoire et les gérer.

Au Guatemala, plusieurs communautés autochtones et rurales sont parvenues à faire reconnaître sur le plan juridique leurs terres en tant que terres communales, dans le cadre d'un projet conçu par la FAO et la Banque mondiale. Sur cette base, la FAO a aidé le Gouvernement guatémaltèque à préparer un nouveau projet d'investissement visant à améliorer la gouvernance du régime foncier dans le pays. Elle a également lancé une initiative complémentaire destinée à renforcer la gestion territoriale des terres communales.

Le projet soutient également la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, afin de renforcer la capacité des principales parties prenantes, y compris les représentants du gouvernement et les peuples autochtones, à renforcer la gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres et aux autres ressources naturelles.

11 Utiliser les outils de protection sociale pour améliorer la productivité et les revenus

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 5 8 10 13 14



DES PROGRAMMES DE TRANSFERTS MONÉTAIRES MIS EN PLACE DANS CINQ PAYS AFRICAÏNS ONT DONNÉ LIEU À UNE RÉDUCTION DE L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ DE 18 À 33 POUR CENT SUR LA PÉRIODE 2010-2015.

La protection sociale joue un rôle clé dans la lutte contre la pauvreté rurale et la faim. Des mesures telles que les aides en espèces et les transferts d'actifs représentent une source de liquidité et de sécurité financière pour tous les pauvres, leur donnant les moyens d'investir dans leur avenir.

En apportant un revenu de base, ces mesures contribuent à assouplir les contraintes associées à l'assurance et au crédit, permettant ainsi aux pauvres de lancer leur propre entreprise, de s'investir dans des activités rentables et, en fin de compte, de briser le cercle vicieux de la pauvreté qui se transmet d'une génération à la suivante.

Les producteurs de denrées alimentaires, en particulier les petits exploitants et les producteurs familiaux des pays en développement, sont extrêmement vulnérables aux risques et aux crises, notamment aux épidémies, à la sécheresse, aux maladies animales, aux conflits et aux effets négatifs des changements climatiques. Par conséquent, les familles rurales pauvres sont plus susceptibles de vendre leurs actifs, d'opter pour des cultures moins risquées mais moins productives et d'exiger à leurs enfants de travailler.

- L'investissement dans la protection sociale, en particulier lorsqu'il est combiné à des interventions agricoles et des mesures en faveur des pauvres, peut avoir des effets positifs d'une portée considérable sur la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la création de moyens d'existence résilients.

- Les régimes de protection sociale, comprenant notamment l'alimentation scolaire, les transferts monétaires et les soins de santé, contribuent à assurer une sécurité de revenu, mais aussi alimentaire et nutritionnelle, et à procurer un emploi décent aux personnes, en particulier les femmes et les enfants, qui vivent dans des milieux difficiles, voire souvent dangereux.
- Les transferts monétaires permettent aux familles d'accroître et de diversifier leurs actifs et leur épargne, leur évitant ainsi d'avoir à vendre leurs actifs en catastrophe en cas de difficulté. L'existence d'un revenu minimum réduit les contraintes associées à l'assurance et au crédit, permettant ainsi aux populations rurales pauvres d'investir dans la production agricole ou de créer une nouvelle entreprise.

Plusieurs études menées sur les régimes de protection sociale mis en œuvre dans le monde entier ont souligné l'existence de plusieurs points communs entre ces régimes, ayant des résultats positifs dans les domaines suivants:

- Disponibilités alimentaires, contribuant à maintenir les aliments de base à un prix modique.
- Réduction des risques de catastrophe, gestion des catastrophes et des crises, adaptation aux changements climatiques et atténuation de ses effets, diminution de la déforestation et réduction de la dégradation de l'environnement.
- Capital humain, facteur clé dans la productivité de la main d'œuvre et son employabilité, et réduction du travail des enfants.
- Investissement dans les petites entreprises et amélioration des activités rémunératrices.
- Possibilités d'emploi dans l'agriculture et le secteur agroalimentaire.

OUTILS

Portail de la FAO sur la protection sociale

www.fao.org/social-protection/fr

Renforcer la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique

Un cadre d'analyse et d'action

www.fao.org/3/a-i5386f.pdf

Renforcer la cohérence entre l'agriculture et la protection sociale pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique

Outil de diagnostic

www.fao.org/3/a-i5385f.pdf

Analyse sociale pour les projets d'investissements agricoles et ruraux (en anglais)

www.fao.org/elearning/#/elc/en/course/SA

12 Améliorer la nutrition et promouvoir des régimes alimentaires équilibrés

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 3 5 12



LA PERTE DE PRODUCTIVITÉ ET LES DÉPENSES DIRECTES DE SANTÉ LIÉES À LA MALNUTRITION COÛTENT À LA SOCIÉTÉ L'ÉQUIVALENT DE CINQ POUR CENT DU PIB MONDIAL.

La malnutrition sous toutes ses formes – dénutrition, carences en micronutriments, obésité et maladies non transmissibles liées à l'alimentation – induit dans tous les pays des coûts économiques et sociaux inacceptables. Le fait que l'agriculture et les systèmes alimentaires répondent aux besoins nutritionnels des populations est souvent tenu pour acquis. Toutefois, ce n'est parfois pas le cas. Les politiques agricoles exclusivement centrées sur la productivité favorisent en général un petit nombre de produits de base, ce qui tend à réduire la disponibilité d'aliments diversifiés, en particulier dans les zones rurales. Ceci entraîne à son tour une détérioration de l'état nutritionnel de la population.

Pour créer des systèmes agricoles et alimentaires tenant compte des enjeux nutritionnels, il faut agir à tous les stades de la chaîne alimentaire afin de fournir aux consommateurs des aliments sains et nutritifs, tout au long de l'année.

- Parmi les synergies possibles entre l'agriculture et la nutrition, les programmes d'alimentation scolaire auxquels participent les producteurs locaux peuvent offrir de nouveaux débouchés pour les produits frais, tout en améliorant l'état nutritionnel des enfants scolarisés.
- En mobilisant les acteurs agricoles et sanitaires, les programmes d'éducation et de sensibilisation à la nutrition, adressés particulièrement aux familles avec de jeunes enfants, peuvent avoir un impact significatif sur l'amélioration des habitudes alimentaires des ménages.

Le fait d'encourager la consommation d'aliments nutritifs cultivés localement contribue à stimuler l'économie locale.

- Promouvoir la diversité des aliments.
L'étude du potentiel des cultures vivrières et des espèces ou races animales sous-exploitées peut jouer un rôle important dans l'amélioration de l'état nutritionnel des populations rurales et urbaines.
- La malnutrition affecte le potentiel de développement et la santé des citoyens et des communautés locales. En intensifiant l'action menée pour lutter contre toutes les formes de malnutrition, il sera possible d'exploiter le potentiel humain et de stimuler un changement positif. La Décennie d'action pour la nutrition (2016-2025) fournit un cadre d'action collective en ce sens.

OUTILS

Portail de la FAO sur la nutrition

www.fao.org/nutrition/fr

Boîte à outils sur l'agriculture et les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition

www.fao.org/nutrition/politiques-programmes/boite-a-outils/fr

L'alimentation scolaire fondée sur l'horticulture ménagère

Cadre de ressources (en anglais)

www.fao.org/3/i8724en/i8724EN.pdf

Recommandations clés pour améliorer la nutrition à travers l'agriculture et les systèmes alimentaires

www.fao.org/3/a-i4922f.pdf

13 Prévenir les chocs et se protéger de leurs effets: accroître la résilience

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 9 11 13 14



ENVIRON 80 POUR CENT DES PERTES ET DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA SÈCHERESSE AFFECTENT LE SECTEUR AGRICOLE.

Les crises et catastrophes récurrentes sapent les efforts des pays dans leur lutte contre la pauvreté, la faim et la malnutrition et sont autant d'obstacles sur la voie du développement durable. Le secteur agricole est durement frappé par ces chocs: il comptabilise environ un quart de tous les dommages et pertes causés par les aléas de la nature et les catastrophes naturelles dans les pays en développement. Ces problèmes touchent principalement les personnes qui dépendent de l'agriculture, de l'élevage, des forêts ou de la pêche pour leur alimentation et leurs revenus, soit environ un tiers de la population mondiale. Les personnes qui disposent de moyens d'existence résilients sont plus à même de prévenir et de réduire l'impact qu'ont les catastrophes sur leur vie. Elles sont en effet capables de mieux résister aux dommages, se rétablir et s'adapter lorsque les catastrophes ne peuvent être évitées.

La prévention consiste à réunir de multiples parties prenantes: services publics, autorités locales, agriculteurs et autres intervenants.

- Améliorer l'accès aux connaissances, aux technologies et aux services des personnes les plus exposées, ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et techniques à tous les niveaux en vue de réduire les risques de catastrophe. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 définit les objectifs et les priorités d'action.

- Pour accroître la résilience dans le secteur agricole, il convient de diversifier le portefeuille d'activités: diversification des actifs et des sources de revenus, alternance de plusieurs pratiques agricoles en s'écartant des systèmes de monoculture intensive, plus vulnérables aux chocs.
- Adopter de bonnes pratiques, comme la gestion de la couverture du sol et l'amélioration de la matière organique du sol.
- Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les interventions agricoles ainsi que dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et contre les changements climatiques, et renforcer le cadre de gouvernance pour permettre une alerte et une intervention rapides.
- Combiner l'obtention d'informations climatologiques de meilleure qualité et l'utilisation systématique des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour aider les agriculteurs à faire face à l'instabilité climatique.
- Fournir de manière régulière des informations et des analyses approfondies sur les vulnérabilités et la résilience afin d'étayer la prise de décision.

OUTILS

KORE - Plateforme de partage des connaissances sur la résilience

www.fao.org/in-action/kore/fr

Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA)

www.fao.org/3/a-bc852f.pdf

La résilience des moyens d'existence

Le Programme-cadre de réduction des risques de catastrophe pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

www.fao.org/3/a-i3270f.pdf

Schéma holistique pour l'auto-évaluation paysanne de la résilience climatique (SHARP) et document de référence SHARP

www.fao.org/in-action/sharp/fr

www.fao.org/3/a-i4495e.pdf

Guide stratégique de l'agriculture électronique (mise à l'essai dans des pays d'Asie et du Pacifique, en anglais)

www.fao.org/3/a-i5564e.pdf

Bonnes pratiques et résilience

www.fao.org/in-action/kore/good-practices/fr

14

Se préparer aux chocs et y réagir

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 9 13 14



EN 2017, PRÈS D'UNE PERSONNE SOUS-ALIMENTÉE SUR CINQ, SOIT QUELQUE 147 MILLIONS D'INDIVIDUS DANS LE MONDE, VIVAIT DANS UN PAYS EN SITUATION DE CRISE PROLONGÉE.

Les situations de crise touchent principalement les petits exploitants et les producteurs familiaux. En effet, en cas de choc, ceux-ci se retrouvent souvent dans l'œil du cyclone et perdent non seulement leurs récoltes, mais aussi leurs moyens de production, qui sont en soi déjà très limités. Devenus incapables de subvenir à leurs besoins, ces groupes de population sont alors contraints de se déplacer. C'est pourquoi ils sont souvent associés à d'importants flux migratoires.

Dans le cadre des activités de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience, les personnes vulnérables doivent être en mesure d'anticiper les chocs et les crises, de réagir à ceux-ci et de s'en remettre. Pour cela, il faut faire circuler l'information afin d'écartier les menaces et de faire face à celles-ci, qu'elles soient soudaines ou latentes, telles que les inondations, les tempêtes tropicales et les épisodes de sécheresse qui risquent d'endommager les actifs, de détruire les récoltes et de contaminer les sources d'eau nécessaires aux cultures, aux animaux et aux arbres.

- Il convient d'investir dans des mécanismes d'alerte pour pouvoir prendre des mesures avant la survenue d'une catastrophe. Ces mécanismes aident les gouvernements et les organisations à s'organiser et à agir rapidement pour prévenir les catastrophes humanitaires, telles que les famines ou les déplacements de population.
- L'amélioration de la préparation passe par la mise en place de plans d'urgence dans les différents secteurs

agricoles, de mécanismes de coordination, de systèmes d'information du public et de programmes de formation. L'objectif est de conserver les réserves de semences et de fourrage; de stocker les semences, les récoltes et les outils en lieu sûr; et de constituer des fonds de secours.

- Il convient d'élaborer des plans spécifiques pour la lutte contre les maladies des plantes et des animaux qui constituent une grave menace, ou les infestations d'organismes nuisibles.
- Le degré de préparation d'un pays déterminera en grande partie la manière de réduire au maximum l'impact des maladies.
- Dans les situations post-catastrophe, il faut remettre en état les actifs qui sont à la base des moyens d'existence des populations rurales, et restaurer les capacités de production alimentaire au niveau local, afin de renforcer la résistance aux chocs et aux conditions extrêmes. Il s'agit par exemple de fournir des semences et de l'engrais, du matériel de pêche, du fourrage et des outils agricoles, de reconstituer un cheptel, ainsi que de remettre en état les infrastructures agricoles, comme les systèmes d'irrigation ou les routes de desserte.

OUTILS

Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) sur l'alimentation et l'agriculture
www.fao.org/giews/fr

Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES)
www.fao.org/ag/againfo/programmes/fr/empres.html

Système d'alerte rapide des crises dans la filière alimentaire
www.fao.org/food-chain-crisis/home/fr

Service d'information de la FAO sur le criquet pèlerin (DLIS)
www.fao.org/ag/locusts/fr/info/info/index.html

15 Lutter contre les changements climatiques et s'y adapter

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 11 13 14



À CAUSE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LE RENDEMENT DES CULTURES POURRAIT CHUTER DE 10 À 25 POUR CENT D'ICI 2050.

Il est de plus en plus clair qu'il existe un lien étroit entre les objectifs relatifs à la sécurité alimentaire et l'agriculture durable et ceux liés à la lutte contre les changements climatiques, et que leur réalisation doit être abordée de manière coordonnée. Dans de nombreux pays en développement, la capacité du secteur agricole à réagir aux changements climatiques a de profondes répercussions sur les moyens d'existence de la majorité de la population, ainsi que sur les économies nationales. Dans le même temps, l'agriculture est également à l'origine d'importantes émissions de gaz à effet de serre. Au titre des objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, il est essentiel que l'agriculture et les autres secteurs liés à l'utilisation des terres fassent partie intégrante de la solution au problème climatique.

Le changement climatique est déjà une réalité pour de nombreux agriculteurs et producteurs alimentaires à travers le monde. Des régimes climatiques de plus en plus instables et extrêmes endommagent les infrastructures, anéantissent les récoltes, menacent les stocks de poissons, épuisent les ressources naturelles et mettent en péril les espèces. Selon plusieurs études, les changements climatiques provoqueront d'ici 2030 une majoration de 12 pour cent du prix des denrées alimentaires en Afrique, un continent où les ménages les plus pauvres consacrent plus de 60 pour cent de leurs dépenses à la nourriture.

C'est aujourd'hui, et non demain, qu'il faut réagir face aux changements climatiques. Les agriculteurs, les éleveurs pastoraux, les pêcheurs et les forestiers communautaires dépendent d'activités indissociables du climat.

Pour contribuer à mettre en œuvre un développement résistant aux aléas climatiques, ils ont besoin d'un meilleur accès aux technologies, aux marchés, à l'information et au crédit pour investir, afin d'adapter leurs systèmes et leurs méthodes de production.

- En vue de s'adapter aux effets des changements climatiques et de les atténuer, les pays peuvent lancer des plans «climat» nationaux, par le biais de programmes et de projets, mettant l'accent sur la résilience des moyens d'existence des populations rurales.
- La sensibilisation, l'innovation, le renforcement des capacités et les incitations fondées sur une évaluation systématique des effets escomptés des changements climatiques sur l'agriculture peuvent encourager des changements dans les pratiques agricoles.
- Une approche intelligente de l'agriculture face aux changements climatiques est actuellement mise en œuvre et promue par la FAO. Elle vise à atteindre trois objectifs principaux: augmenter durablement la productivité et les revenus agricoles, s'adapter et renforcer la résilience aux changements climatiques, et réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en repérant les synergies possibles entre ces objectifs.
- Dans le secteur forestier, les mesures visant à réduire les émissions des pays participant à l'initiative REDD+ (Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts), ainsi qu'à promouvoir la gestion durable des forêts, associée à la conservation et au renforcement des stocks de carbone forestier, contribuent de manière significative aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour atténuer les changements climatiques.

OUTILS

Portail et manuel de la FAO sur l'agriculture intelligente face au climat

www.fao.org/climate-smart-agriculture/fr

Programme Économie et politiques novatrices pour une agriculture intelligente face au climat (EPIC)

www.fao.org/climatechange/epic/accueil/fr

Outil d'apprentissage sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national

www.fao.org/3/a-i4642f.pdf

Réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts REDD+

www.fao.org/redd/fr

Outil d'évaluation ex ante du bilan carbone

www.fao.org/tc/exact/outil-exact/fr

16 Renforcer la résilience des écosystèmes

CONTRIBUE AUX ODD:

1 2 13 14 15



LES APPROCHES AGROÉCOLOGIQUES PERMETTENT DE PRÉSERVER ET MÊME D'ACCROÎTRE DE 30 POUR CENT LA BIODIVERSITÉ AGRICOLE PAR RAPPORT À L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE.

Il est possible de trouver un compromis pour permettre à la fois la résilience des écosystèmes et l'intensification de l'agriculture. Cette dernière implique généralement une spécialisation dans un segment donné, qui se traduit par une production à grande échelle de cultures uniques (monoculture) ou par l'élevage intensif. Cependant, de nombreuses observations attestent que les services écosystémiques fournis par la monoculture ne peuvent compenser les coûts élevés des intrants et leur pollution de l'écosystème. L'intensification met les écosystèmes à rude épreuve, d'autant plus que la base de ressources est limitée, comme c'est le cas pour les petits exploitants.

À l'inverse, lorsqu'un système agricole présente plusieurs composantes intégrées, il devient plus résilient et fournit davantage de services écosystémiques. Les systèmes intégrés, qui comprennent les cultures mixtes, l'association cultures/élevage ou cultures arboricoles/élevage, l'agroforesterie et l'aquaculture, ont d'ores et déjà prouvé leur efficacité face aux aléas climatiques pour assurer la sécurité alimentaire et le maintien des moyens d'existence.

- Les approches axées sur les systèmes peuvent répondre à un grand nombre d'enjeux et d'objectifs de durabilité du Programme 2030 par le biais de mesures intégrées. La biodiversité, l'utilisation et la gestion des terres, les changements climatiques, la gestion de l'eau et la gestion des forêts sont

autant de défis dont l'ampleur dépasse les limites des petits producteurs alimentaires.

- Deux modèles promus par la FAO sont les approches paysagères – qui mettent l'accent sur les processus écosystémiques, comme la manière dont une communauté donnée gère les ressources naturelles – et les approches territoriales, qui sont centrées sur les processus sociopolitiques et les enjeux qui dépassent la seule exploitation agricole, comme l'emploi, le revenu et l'inclusion sociale.
- Les systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM), également promus par la FAO, constituent des systèmes dynamiques de communautés humaines qui entretiennent un rapport complexe avec leur paysage culturel ou agricole et leur environnement social plus large. Il est primordial de préserver ces systèmes agricoles ainsi que les paysages, la biodiversité et les systèmes de connaissances qui leur sont associés.
- Parmi les autres initiatives liées au développement du paysage et du territoire figurent: l'étude des relations entre le paysage urbain et rural, d'une part, et les chaînes alimentaires, d'autre part; le renforcement de la durabilité sociale et environnementale à travers la négociation territoriale; le paysage productif; la délimitation participative des terres; la planification de l'utilisation des terres; l'application des approches territoriales aux politiques nutritionnelles et de sécurité alimentaire; et l'amélioration de l'égalité des sexes à travers la planification et la gouvernance territoriales.

OUTILS

Plateforme des connaissances sur l'agroécologie

www.fao.org/agroecology/fr

LADA - Évaluation de la dégradation des terres et possibilité d'élaborer des manuels de gestion durable des terres

www.fao.org/fileadmin/templates/nr/kagera/Documents/LADA_manuals/Manuel_evaluation_locale.pdf

Des paysages pour la vie Méthodes de gestion du paysage pour une alimentation et une agriculture durable (en anglais)

www.fao.org/3/i8324en/i8324en.pdf

Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM)

www.fao.org/giahs/fr

17 Améliorer le dialogue et la coordination en matière de politiques

CONTRIBUE AUX ODD:



Du fait de son optique intégrée et transformatrice, le Programme 2030 exige l'adoption de politiques qui envisagent systématiquement l'établissement de liens entre plusieurs secteurs et qui encouragent la communication et la collaboration intersectorielles. Ainsi, le secteur de l'alimentation et de l'agriculture doit adopter une approche intégrée de la durabilité qui implique de faire le bilan des politiques sectorielles pertinentes, de cartographier et d'analyser les synergies et les compromis possibles entre les sphères économique, sociale et environnementale, d'évaluer le degré actuel de durabilité des systèmes alimentaires et de l'agriculture, et d'identifier les principaux enjeux, leurs causes et leurs facteurs déterminants.

- Analyser l'interaction des politiques sectorielles avec les cibles et les objectifs plus larges des ODD considérés prioritaires dans la planification nationale ou infranationale. Par exemple, le secteur agricole est le plus grand consommateur d'eau. Il faut de l'énergie pour produire et distribuer de l'eau et des aliments. Et la production d'aliments et la chaîne d'approvisionnement alimentaire représentent une part importante de la consommation d'énergie. Les décisions stratégiques prises dans chacun de ces secteurs peuvent avoir des répercussions considérables sur les autres, et les compromis (qu'ils soient réels ou perçus comme tels) entre différents objectifs peuvent donner lieu à des tensions entre les parties prenantes.
- Établir des partenariats qui fonctionnent au sein de cadres normatifs établis et investir dans la capacité de coordination de l'État.

Les partenariats stratégiques entre les acteurs étatiques et non étatiques sont essentiels pour mobiliser des ressources. Ils requièrent des structures institutionnelles permettant l'échange d'informations et d'opinions, la répartition des rôles et des responsabilités, et la mise en place de mécanismes de suivi des résultats. Les plateformes multipartites créent un espace commun où définir les voies possibles pour atteindre les objectifs partagés, aidant à mobiliser les capacités, les technologies, les soutiens financiers et l'accès aux ressources productives.

- Utiliser le pouvoir de mobilisation du gouvernement pour attirer des parties prenantes clés, susciter la prise de décision et la tenue de consultations liées à l'investissement public. Il s'agit notamment de faciliter l'adoption d'approches souples et novatrices en matière de prestation de services et d'offrir une marge de manœuvre pour la négociation privée entre les parties prenantes.
- Mobiliser les entrepreneurs et exploiter le potentiel du secteur privé, y compris les organisations paysannes, les coopératives, les petites et moyennes entreprises, en plus des sociétés multinationales. L'établissement de partenariats revêt une importance particulière dans les chaînes de valeur, là où les producteurs, les gouvernements et les acteurs privés peuvent travailler main dans la main pour accroître la durabilité.
- Accroître la participation et la capacité d'action des producteurs, en particulier des petits exploitants. Les organisations de producteurs peuvent aider les petits exploitants à accéder à toute une série de services: informations plus complètes sur les marchés, vulgarisation et pouvoir de négociation collective, notamment. Elles constituent également un moyen efficace d'émanciper les petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes.

OUTILS

Portail de la FAO sur la gouvernance et l'appui aux politiques

www.fao.org/policy-support/governance/fr

Portail de la FAO sur les partenariats

www.fao.org/partnerships/fr

Programme de suivi et d'analyse des politiques alimentaires et agricoles (en anglais)

www.fao.org/in-action/mafap/home

Programme mondial pour un élevage durable (en anglais)

www.livestockdialogue.org

Partenariats mondiaux pour une pêche responsable

www.fao.org/fishery/fishcode/fr

CSA – Comité de la sécurité alimentaire mondiale

www.fao.org/cfs/cfs-home/fr

LE PROGRAMME MONDIAL POUR UN ÉLEVAGE DURABLE, UN PARTENARIAT MULTIPARTITE EFFICACE



Il est nécessaire d'apporter des améliorations aux politiques sectorielles, à la gouvernance et aux investissements existants pour faire en sorte que la demande continue de produits de l'élevage n'aggrave pas la pression exercée sur les ressources naturelles et qu'elle contribue à l'obtention de résultats souhaitables sur le plan social. Pour répondre à ces enjeux,

la FAO a entamé en 2010 le processus d'élaboration d'un Programme mondial pour un élevage durable (Global Agenda for Sustainable Livestock, GASL).

Il s'agit d'un partenariat entre plusieurs acteurs de l'élevage engagés en faveur du développement durable du secteur. Le GASL cherche à instaurer un consensus sur la voie de la durabilité et encourage un changement cohérent et collectif des pratiques d'élevage à travers le dialogue, la consultation et l'analyse conjointe. Il repose sur l'engagement volontaire et informel des parties prenantes à s'investir dans l'amélioration de la performance du secteur, en visant la protection des ressources naturelles, tout en incluant des composantes de réduction de la pauvreté et de protection de la santé publique dans la mesure où elles touchent le secteur de l'élevage. Ce programme réunit de nombreux organismes de recherche qui apportent tous de nouvelles connaissances.

Le GASL est axé sur l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources dans le secteur mondial de l'élevage afin de soutenir les moyens d'existence, la sécurité alimentaire à long terme et la croissance économique, tout en facilitant l'obtention d'autres résultats sur le plan de l'environnement et de la santé publique, en tenant compte des différences régionales et en établissant des liens avec d'autres initiatives connexes, le cas échéant. Cette initiative encourage une meilleure utilisation des ressources dans le secteur à travers la modification des pratiques adoptées par les parties prenantes; et la mise en œuvre, par le secteur public et le secteur privé, d'orientations et de recommandations qui visent à rendre les chaînes de valeur des aliments pour le bétail plus durables. Le GASL bénéficie du soutien financier de plusieurs bailleurs de fonds.

18 Renforcer les systèmes d'innovation

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 5 9 12 14



Élément clé dans la plupart (voire la totalité) des ODD, l'innovation est le principal moteur de transformation dans le monde rural et agricole. L'innovation ne concerne pas seulement les technologies et les méthodes employées, telles que les variétés de cultures améliorées, les pratiques agroécologiques, les biotechnologies et les instruments financiers, mais aussi les formes d'organisation telles que les partenariats public-privé et les coopératives agricoles.

En dépit des progrès réalisés récemment, tout le monde ne profite pas des avantages du changement social et technique. C'est notamment le cas des personnes qui sont déjà beaucoup plus pauvres et défavorisées que les autres, la plupart vivant dans les zones rurales. Pour remédier à cette situation, les gouvernements et les partenaires devraient encourager des innovations qui profitent aux petits exploitants et s'attaquent à des enjeux tels que l'amélioration de la durabilité et de la résilience, l'augmentation des revenus et la réduction des risques, en créant notamment de nouveaux débouchés commerciaux et en encourageant la diversification, tout en veillant à réduire la dégradation des ressources naturelles et à éviter leur épuisement.

- Accroître les investissements dans la recherche et le développement agricoles, les services de vulgarisation et de consultation, ainsi que le renforcement des capacités pour améliorer les mécanismes nationaux d'innovation agricole. Il est nécessaire d'entreprendre des changements

techniques non seulement pour améliorer l'élevage et les rendements, mais aussi pour réduire la consommation d'eau, améliorer la résistance aux organismes nuisibles et aux maladies et renforcer la résilience des cultures et du bétail aux changements climatiques.

- Pour faciliter leur mise en œuvre, il est nécessaire de tenir les petits exploitants familiaux au courant des innovations, qu'il s'agisse de produits et de procédés technologiques améliorés, de nouvelles pratiques sociales ou formes d'organisation. Les systèmes agricoles devenant de plus en plus complexes, les agriculteurs doivent être dotés de compétences plus poussées en matière d'innovation et disposer de meilleures informations sur les nouvelles technologies et pratiques les concernant.
- Encourager les innovations émanant des petits exploitants eux-mêmes, ainsi que celles conçues à leur intention et avec eux. Les ressources et les capacités existantes dans le secteur public et le secteur privé devraient être combinées en vue d'élaborer des solutions simples et pratiques, et de mettre à la disposition des populations rurales des services et des produits qui seraient autrement hors de leur portée. Ce type d'innovation peut s'appuyer sur les nouvelles technologies, notamment les téléphones portables et les réseaux sociaux, pour créer de nouveaux débouchés dans des régions qui souffrent d'un manque d'infrastructures ou d'un manque d'expérience en matière de logistique et de distribution..

OUTILS

Des institutions rurales innovantes pour améliorer la sécurité alimentaire

www.fao.org/3/a-i2258f.pdf

Des marchés innovants pour une agriculture durable (en anglais)

www.fao.org/3/a-i5907e.pdf

Vers des systèmes de services pluralistes et inclusifs

Quelques réflexions pour une approche novatrice (en anglais)

www.fao.org/3/a-i6104e.pdf

19 Adapter et améliorer les investissements et les financements

CONTRIBUE
AUX ODD:

1 2 9 12 13 14 15 16 17



Afin d'étayer les politiques qui favorisent la transformation rurale, il faut démontrer comment l'investissement dans des systèmes de production alimentaire et agricole durables peut contribuer dans la pratique à la réalisation d'objectifs nationaux plus larges.

L'expérience acquise dans de nombreux pays montre que les investissements publics destinés à la recherche et au développement agricoles, aux infrastructures rurales, ainsi qu'à la formation des producteurs et à leur accès à l'information sont beaucoup plus rentables que d'autres types de dépenses, telles que les subventions pour les moyens de production. En fait, les producteurs, y compris les petits exploitants, sont déjà les principaux investisseurs dans l'agriculture, malgré les obstacles auxquels sont souvent confrontés ces derniers: pauvreté, accès précaire ou insuffisant à la terre, difficultés d'accès aux marchés et aux services financiers.

Pour des raisons d'équité et d'efficacité économique, il est important de mettre les petits exploitants et les grands investisseurs sur un pied d'égalité.

- Accroître les investissements dans les infrastructures rurales. L'exploitation du potentiel agricole d'une région par le biais d'investissements publics dans des infrastructures de base comme les routes, le contrôle de l'eau ou les marchés incite les agriculteurs à investir davantage dans leur production. Outre l'accroissement des revenus que cette démarche

suppose pour les agriculteurs, elle crée des emplois au sein des exploitations et en dehors de celles-ci, et contribue à renforcer les économies locales.

- Étudier et exploiter de nouvelles possibilités de financement inclusif dans le monde rural et agricole. Le financement inclusif peut en effet favoriser le développement des agro-industries en allégeant les contraintes de liquidité auxquelles sont confrontés de nombreux agriculteurs. Pour accroître le niveau de financement tout en réduisant les risques pour les investisseurs, il existe aujourd'hui un large éventail de formes d'investissement et d'approches innovantes relatives au financement rural, comme les fonds d'investissement agricole, la promotion des investissements, les fonds de garantie et les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Les interventions visant à améliorer l'accès au crédit doivent également encourager l'acquisition de connaissances financières et de compétences en gestion, tout en appuyant les organisations de producteurs ou les groupes d'épargne et de crédit communautaires, qui permettent une meilleure gestion des risques et un meilleur accès au financement offert par le secteur bancaire formel.
- Il est possible de recourir, à diverses étapes, à des mesures incitatives pour encourager les changements à court et à long terme. Ces mesures peuvent consister en une combinaison d'incitations positives, telles que la formation, les paiements directs et les compensations offertes pour les terres mises en jachère. Les mécanismes réglementaires, tels que les interdictions d'utilisation, les amendes et les taxes, peuvent eux aussi jouer un rôle dans l'amélioration de l'accès au marché.

OUTILS

Plateforme pédagogique sur l'investissement

www.fao.org/investment-learning-platform/home/fr

Fonds d'investissement agricole pour le développement (en anglais)

www.fao.org/3/i8226en/i8226en.pdf

Mettre fin à la pauvreté et à la faim en investissant dans l'agriculture et les zones rurales (en anglais)

www.fao.org/3/a-i7556e.pdf

Rural invest

Méthodologie pour la préparation de projets

www.fao.org/support-to-investment/knowledge-resources/learning-tools/ruralinvest/fr

Portail sur les mesures incitatives pour les services écosystémiques

www.fao.org/ecosystem-services-biodiversity/incentives/fr

COMBINAISON DE PLUSIEURS INSTRUMENTS POUR METTRE EN ŒUVRE UNE AGRICULTURE DURABLE AU VIET NAM



Dans le delta du Mékong, au Viet Nam, plusieurs mesures incitatives cofinancées par des programmes publics, des investissements du secteur privé et des initiatives de la société civile sont destinées à aider les pêcheurs à se conformer à la réglementation relative à la restauration et à la protection des mangroves, ainsi qu'à améliorer la durabilité de la pêche à la crevette et sa contribution aux moyens d'existence locaux.

Le zonage de la mangrove et la mise en réserve obligatoire des forêts sur les terres privées, associés à la suppression du bail aquacole en cas de non-conformité, sont autant de mesures dissuasives pour la déforestation de la mangrove. Plusieurs initiatives de la société civile assurent le financement du reboisement de la mangrove, la formation à l'élevage intégré de crevettes dans cet habitat, la mise en place de techniques d'élevage biologique de crevettes et la gestion des déchets ménagers. Le secteur privé fournit quant à lui des primes financières par hectare de mangrove compris dans les fermes aquacoles et a mis au point un label pour attester que les crevettes ont été élevées dans des zones où l'aquaculture est intégrée dans la mangrove, avec une prime de 10 pour cent pour les crevettes certifiées biologiques. Toutes ces mesures incitatives sont autant de possibilités de soutien financier, technique et commercial pour les aquaculteurs, leur permettant de restaurer la mangrove dans leurs fermes afin de se conformer à la réglementation, d'améliorer la production durable, de réduire leur impact sur l'environnement et d'augmenter leur productivité, tout en se voyant récompensés pour leur gestion responsable de l'environnement avec un accès à des marchés à plus forte valeur ajoutée pour leurs crevettes produites de manière durable.

20 Créer un environnement plus favorable et réformer le cadre institutionnel

CONTRIBUE
AUX ODD:



L'évolution du cadre institutionnel de la prestation de services en milieu rural est le reflet de la diversité croissante d'acteurs issus du secteur privé, des organisations de producteurs et de la société civile. Face à ces nombreux acteurs, la fonction de l'État évolue: il cesse d'être l'unique fournisseur de services pour assumer un rôle de régulateur, de coordinateur et de facilitateur. La diversité des prestataires de services, ainsi que les connaissances et les compétences qu'ils apportent, sont déterminantes pour permettre aux producteurs d'améliorer leur productivité, de gérer les ressources de façon durable, d'assurer la rentabilité de leurs exploitations, et d'accéder à des marchés plus vastes et de s'y adapter.

- Encourager la prestation de services ruraux, au-delà des seules activités de vulgarisation, tout en s'assurant de leur efficacité et du respect du principe d'inclusion. Grâce aux mesures incitatives et aux partenariats, ces services peuvent désormais bénéficier aux zones rurales reculées et combler les lacunes qui caractérisaient jusqu'alors le secteur privé sur le plan de la motivation, l'État sur le plan de l'efficacité et les ONG et organisations de producteurs sur le plan des capacités et des moyens.
- Soutenir le changement institutionnel en mobilisant les différents acteurs sociaux, y compris les petits producteurs. La prestation de services agricoles et ruraux peut s'appuyer sur les dernières réformes en matière de gouvernance, y compris les démarches de démocratisation, de décentralisation et de développement territorial ainsi que les réformes de gestion du secteur public.

- Le développement inclusif et progressif des institutions favorise une approche à long terme assortie d'un impact durable. Pour respecter le principe d'inclusion, il faut tenir compte des intérêts de tous les acteurs clés et des conflits entre ceux-ci, tout en mettant en place des mécanismes pour permettre aux communautés locales de faire valoir leurs points de vue et d'articuler leurs demandes.
- Renforcer les institutions et investir dans les capacités et les connaissances des acteurs locaux. L'évaluation des capacités de ces acteurs locaux et l'identification des besoins en matière de développement organisationnel doivent servir de points de départ pour mettre en place des institutions plus efficaces pour tous. Pour faire en sorte que les acteurs aient tous la possibilité de progresser au même rythme, il faut renforcer les capacités institutionnelles de manière systématique, mais bien adaptée. Étant donné qu'elles peuvent renforcer les capacités des petits exploitants, les organisations de producteurs méritent une attention particulière.
- Concevoir un cadre d'indicateurs solides pour suivre les progrès et renforcer l'obligation de rendre des comptes. Facteurs importants dans les efforts déployés pour atteindre les ODD, le suivi et l'élaboration de rapports réguliers permettent de cibler davantage les actions concertées, tout en les rendant plus propices à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Ces indicateurs serviront également de fiche de résultats pour évaluer les progrès accomplis, allouer les ressources et appuyer la mise en œuvre des activités vers un développement durable, ce qui contribuera à assurer la responsabilisation de l'ensemble des parties prenantes. La FAO aide les pays à assurer le suivi de 21 indicateurs des ODD ayant un lien direct avec la sécurité alimentaire, l'agriculture, la foresterie et la pêche.

OUTILS

Site de la FAO sur les ODD

Suivre les progrès

www.fao.org/sustainable-development-goals/tracking-progress/fr

Suivi des indicateurs des ODD

Outils d'apprentissage en ligne

www.fao.org/elearning/#/elc/fr/courses/SDG

Suivi, évaluation et analyse de l'impact

Outil d'apprentissage en ligne

www.fao.org/elearning/#/elc/fr/courses/MEIA

Stratégie globale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales (en anglais)

www.gsars.org

FAOLEX

Base de données sur les lois, politiques et règlements nationaux

www.fao.org/faolex/fr

LE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE ACTION CONCERTÉE AU RWANDA

Le district de Rulindo au Rwanda fait actuellement l'objet d'une série d'investissements dans le cadre de nombreux projets de développement visant à remédier à plusieurs problèmes de la région: faible productivité agricole, dégradation des terres et pauvreté. Ainsi, le programme d'intensification des cultures (Crop



Intensification Program, CIP) est axé sur la productivité agricole, tandis que les programmes de fermes-écoles publiques mettent l'accent sur les pratiques durables et le développement des entreprises agricoles. La restauration du paysage se fait au moyen de l'aménagement de terrasses et de fossés de rétention d'eau, ainsi qu'à travers l'adoption de systèmes agroforestiers.

Pour diversifier les moyens d'existence et renforcer les capacités locales, les projets mettent l'accent sur l'amélioration de l'accès au crédit et aux débouchés commerciaux, sur le soutien aux coopératives et sur une plus grande participation du secteur privé. Enfin, ils contribuent à couvrir les besoins de base à travers un meilleur accès à l'eau et aux installations sanitaires, ainsi qu'aux systèmes de collecte des eaux de pluie.

Toutes ces activités correspondent à des besoins bien réels sur le terrain. Cependant, elles sont mises en œuvre indépendamment les unes des autres, souvent par des organisations distinctes. Le renforcement des capacités des autorités locales, à travers l'adoption d'une «approche de gouvernance paysagère», vise à améliorer les conditions institutionnelles et techniques pour élaborer, harmoniser et intensifier les interventions publiques et privées en faveur d'objectifs communs. Une meilleure coordination au niveau du district contribue à améliorer les résultats des divers investissements réalisés.

Suivi des progrès

Un facteur déterminant pour la réalisation des ODD réside dans l'adoption de nouvelles méthodes efficaces de recueil des données, de suivi des objectifs et d'évaluation des progrès réalisés. Servant de base à la prise de décisions stratégiques, un suivi efficace offre aux États des informations essentielles sur les groupes de population ou les régions du pays où ils doivent concentrer leurs efforts. Les décideurs doivent disposer de bonnes informations pour fixer des cibles quantifiables, concevoir des projets relatifs à la sécurité alimentaire et en faire le suivi, évaluer les programmes de protection sociale et déterminer le niveau de soutien à l'agriculture et au développement rural. La ventilation des données jouera un rôle décisif pour cibler les interventions sur des groupes spécifiques, transformer les systèmes alimentaires, relever le défi «Faim zéro» et ne faire aucun laissé-pour-compte.

Les organismes internationaux appuient les efforts des pays en renforçant les capacités nationales et en veillant à ce que les données soient comparables et regroupées aux niveaux sous-régional, régional et mondial. La FAO est l'organisme

des Nations Unies responsable de 21 des quelque 230 indicateurs relevant des ODD 2, 5, 6, 12, 14 et 15, et un organisme contributeur pour six autres indicateurs. Ces indicateurs, qui visent principalement à recueillir des informations sur la faim, l'insécurité alimentaire, l'agriculture durable et l'utilisation durable des ressources naturelles, sont conçus pour être ventilés et adoptés universellement. En outre, ils doivent faire régulièrement l'objet de rapports.

- Donner la priorité aux indicateurs mondiaux de suivi des ODD pour établir et mesurer les cibles nationales. Seuls les indicateurs de suivi des ODD convenus par les États membres des Nations Unies seront utilisés pour évaluer les progrès accomplis à l'échelle mondiale. Les pays qui adoptent les indicateurs de suivi des ODD garantissent la clarté des rapports mondiaux et évitent l'application ultérieure d'obligations de compte rendu supplémentaires.
- Établir une base d'informations fiables, complètes et ventilées, organisée autour des objectifs des ODD et de leurs indicateurs pertinents. Les données de

cette base d'informations pourraient être tirées des statistiques officielles existantes ou d'autres sources disponibles.

- En cas de lacunes dans les données, cet outil mettra en relief les domaines qui exigent davantage d'attention, où les capacités institutionnelles pourraient être insuffisantes et où des analyses plus approfondies sont nécessaires pour comprendre ce qu'il convient de mesurer et comment le faire.
- Adapter les méthodes de travail des bureaux nationaux de statistique, en vue d'obtenir des données de meilleure qualité, plus régulières et facilement disponibles à l'appui des ODD. Tout en conservant leur rôle central dans la production des données, les bureaux nationaux de statistique devraient unir leurs forces et travailler avec d'autres fournisseurs de données, y compris les administrations locales et régionales, les ministères compétents, les acteurs

privés, les universités, la société civile et les citoyens. Leur fonction devrait être davantage axée sur la coordination et sur la gestion de l'éventail de données fourni par les différents acteurs, afin de garantir la qualité, la comparabilité et l'harmonisation des données avant de les transmettre aux organismes responsables des ODD.

- Rendre compte régulièrement des progrès accomplis par rapport aux cibles, à l'aide des indicateurs de suivi des ODD. Les indicateurs permettent de faire de la cible fixée un véritable outil de gestion pour allouer des ressources à l'appui de la stratégie de mise en œuvre, et une fiche de résultats pour mesurer les progrès réalisés et responsabiliser l'ensemble des parties prenantes. La collecte de données doit être suffisante pour permettre une ventilation par sexe, par tranche d'âge, par fourchette de revenu, par lieu et par profession.

Indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est l'organisme des Nations Unies responsable

INDICATEUR ODD	RESPONSABLE PARTENAIRES
2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	FAO
2.1.2 Prévalence d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, évaluée selon l'échelle de mesure du sentiment d'insécurité alimentaire	FAO
2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	FAO Banque mondiale
2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone	FAO Banque mondiale
2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable	FAO PNUE
2.5.1 Nombre de ressources génétiques animales et végétales destinées à l'alimentation et à l'agriculture sécurisées dans des installations de conservation à moyen ou à long terme	FAO PNUE
2.5.2 Proportion des variétés et races locales considérées comme en danger, hors de danger ou exposées à un risque d'extinction de niveau non connu	FAO PNUE
2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques	FAO FMI
2.c.1 Indicateur des anomalies tarifaires pour les denrées alimentaires	FAO
5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par type de droit	FAO ONU-Femmes, EDGE, ONU-Habitat, Banque mondiale
5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres	FAO
6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau	FAO au nom de ONU-Eau
6.4.2 Niveau de stress hydrique: prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles	FAO au nom de ONU-Eau
12.3.1 Indice mondial des pertes alimentaires	FAO PNUE
14.4.1 Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable	FAO
14.6.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée	FAO
14.7.1 Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays	FAO
14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs	FAO
15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre	FAO PNUE
15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts	FAO PNUE
15.4.2 Indice de couvert végétal des montagnes	FAO PNUE

Indicateurs des ODD pour lesquels la FAO est organisme contributeur

INDICATEUR ODD	RESPONSABLE PARTENAIRES
1.4.2 Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation	ONU-Habitat Banque mondiale, FAO, EDGE, ONU-Femmes
1.5.2 Pertes économiques directement attribuables à des catastrophes par rapport au produit intérieur brut mondial (PIB)	UNISDR FAO, PNUE
2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole	OECD FAO, OMC
14.c.1 Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et la mise en œuvre au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels des instruments relatifs aux océans qui appliquent les dispositions du droit international énoncés dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources	UN-DOALOS FAO, OIT, OMI, PNUE, ISA
15.3.1 Surface des zones dégradées, en proportion de la surface terrestre	CNULCD FAO, UNEP
15.6.1 Nombre de pays ayant adopté des cadres législatifs, administratifs et opérationnels destinés à assurer un partage juste et équitable des bénéfices	CBD FAO

INVESTIR EN FAVEUR DES PETITS EXPLOITANTS

- Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2013)
- Comment accroître la sécurité alimentaire et les investissements agricoles favorables aux petits exploitants (CSA, 2011)
- Établir un lien entre les petits exploitants et les marchés (CSA, 2016).

L'AGRICULTURE, LA FORESTIERIE ET LA PÊCHE DURABLES

- Accroître la productivité et la production agricoles de manière socialement, économiquement et écologiquement durable (CSA, 2012);
- Agrocarburants et sécurité alimentaire (CSA, 2013);
- La durabilité de la pêche et de l'aquaculture au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (CSA, 2014);
- Le développement agricole durable au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition: quels rôles pour l'élevage? (CSA, 2016);
- Deuxième plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; directives pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture; Guide pour la formulation d'une politique semencière nationale
- Boîte à outils sur la gestion durable des forêts
- Code de conduite pour une pêche responsable (1995)
- Plan d'action international visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
- Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté
- Directives internationales sur la gestion des prises accessoires et la réduction des rejets en mer
- Directives internationales sur la gestion de la pêche profonde en haute mer
- La gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition (CSA, 2017).
- Directives volontaires pour la conduite de l'État du pavillon

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RESSOURCES NATURELLES

- Sécurité alimentaire et changements climatiques (CSA, 2012);
- Contribution de l'eau à la sécurité alimentaire et à la nutrition (CSA, 2015)
- Guide de référence de l'agriculture intelligente face au climat (2017)
- Directives volontaires pour une gestion durable des sols (2016)

AUTRES QUESTIONS TRANSVERSALES

- Contribution du CSA à la progression des questions nutritionnelles (CSA, 2016)
- La protection sociale pour la sécurité alimentaire et la nutrition (CSA, 2012)
- Parité hommes-femmes, sécurité alimentaire et nutrition (CSA, 2011)
- Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA, 2015)
- Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables (CSA, 2014)

Contributions des 20 actions aux cibles des ODD

PRINCIPES	Accroître la productivité, l'emploi et la valeur ajoutée dans les systèmes alimentaires	Protéger et valoriser les ressources naturelles	Améliorer les moyens d'existence et favoriser une croissance économique inclusive	Renforcer la résilience des personnes, des communautés et des écosystèmes	Adapter la gouvernance aux nouveaux défis
ODD 1: Pas de pauvreté	MAJEURE (1.4)	PARTIELLE (1.4)	MAJEURE (1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5)	PARTIELLE (1.5)	MAJEURE (1.a, 1.b)
ODD 2: Faim «zéro»	MAJEURE (2.1, 2.2, 2.3, 2.4)	MAJEURE (2.4, 2.5)	MAJEURE (2.1, 2.2, 2.3, 2.4)	MAJEURE (2.4)	MAJEURE (2.1, 2.3, 2.4, 2.a)
ODD 3: Bonne santé et bien-être			PARTIELLE (3.4)		
ODD 4: Éducation de qualité	PARTIELLE (4.3, 4.4)				
ODD 5: Égalité entre les sexes	PARTIELLE (5.b)		MAJEURE (5.1, 5.5, 5.a)		PARTIELLE (5.a, 5.b, 5.c)
ODD 6: Eau propre et assainissement		MAJEURE (6.3, 6.4, 6.6)			PARTIELLE (6.5, 6.a)
ODD 7: Énergie propre et d'un coût abordable	PARTIELLE (7.2, 7.3)	PARTIELLE (7.2, 7.3)			PARTIELLE (7.2, 7.3)
ODD 8: Travail décent et croissance économique	PARTIELLE (8.2, 8.8, 8.10, 8.a)	PARTIELLE (8.4)	MAJEURE (8.3, 8.5, 8.6, 8.7, 8.8, 8.10, 8.b)		
ODD 9: Industrie, innovation et infrastructure	MAJEURE (9.3, 9.b, 9.c)	PARTIELLE (9.1)	PARTIELLE (9.1)	PARTIELLE (9.a)	PARTIELLE (9.3, 9.a, 9.b)
ODD 10: Inégalités réduites			MAJEURE (10.1, 10.2, 10.3, 10.4)		PARTIELLE (10.2, 10.3, 10.4)
ODD 11: Villes et communautés durables	PARTIELLE (11.4, 11.a)	PARTIELLE (11.4)		PARTIELLE (11.5)	MAJEURE (11.5, 11.a)
ODD 12: Consommation et production responsables	PARTIELLE (12.1, 12.3)	MAJEURE (12.2, 12.3, 12.4, 12.5, 12.6, 12.c)	PARTIELLE (12.5)		PARTIELLE (12.1, 12.6)
ODD 13: Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	PARTIELLE (13.3)		MAJEURE (13.1, 13.3)	MAJEURE (13.1, 13.2, 13.3, 13.b)	MAJEURE (13.2)
ODD 14: Vie aquatique	MAJEURE (14.b)	MAJEURE (14.1, 14.2, 14.5)	PARTIELLE (14.b)	PARTIELLE (14.5, 14.b)	MAJEURE (14.4, 14.6, 14.c)
ODD 15: Vie terrestre	PARTIELLE (15.2)	MAJEURE (15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5, 15.6, 15.8, 15.9)		PARTIELLE (15.1, 15.3, 15.4, 15.5, 15.9, 15.a, 15.b)	MAJEURE (15.9, 15.a, 15.b)
ODD 16: Paix, justice et institutions efficaces			PARTIELLE (16.5, 16.6, 16.7)		MAJEURE (16.3, 16.5, 16.6, 16.7)
ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs					MAJEURE (17.1, 17.14, 17.17)

Les nombres entre parenthèses indiquent les cibles des ODD auxquelles les actions contribuent.

TRANSFORMER L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE POUR RÉALISER LES ODD

**20 actions
interconnectées pour
orienter les décideurs**

La voie à suivre pour parvenir à une prospérité inclusive est clairement tracée par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les engagements pris par chaque pays. Il est nécessaire d'entreprendre une action transformatrice, en adoptant les principes de durabilité et en s'attaquant aux causes profondes de la pauvreté et de la faim pour ne faire aucun laissé-pour-compte. En tant que liens primordiaux entre l'homme et la planète, l'alimentation et l'agriculture durables présentent un potentiel majeur pour nous permettre de relever bon nombre des défis auxquels nous sommes confrontés, en fournissant des aliments abordables et nutritifs, en renforçant les moyens d'existence, en revitalisant les paysages ruraux et urbains, en assurant une croissance nationale inclusive et en suscitant des changements positifs dans le cadre du Programme 2030.

Comment les décideurs peuvent-ils tirer parti de ce potentiel? Comment peuvent-ils sélectionner et hiérarchiser les ressources pour accélérer les progrès? La présente publication offre des solutions pratiques par le biais de 20 actions interconnectées, chacune décrivant des approches, des politiques et des outils qui contribuent à la réalisation de plusieurs ODD. Elles tiennent compte des trois piliers du développement durable et requièrent la participation de plusieurs acteurs et l'établissement de partenariats entre eux. En cernant les synergies, en comprenant les compromis et en décrivant les mesures incitatives possibles, ces 20 actions s'attaquent aux problèmes réels auxquels les pays sont confrontés pour construire un monde où la faim n'existe plus et un avenir meilleur pour tous.

ISBN 978-92-5-130673-4



9 789251 306734

19900FR/1/05.18